

HAM 2013

Le bulletin d'information de la commune de Ham-sous-Varsberg

Hommage à
l'ancien maire
Joseph Albrecht



Julie Andrieu
(Les carnets de Julie)
de passage à Ham



La salle socioculturelle a été inaugurée le 20 juin par Odile Bureau Sous-préfète de Boulay, Paola Zanetti députée de Moselle, Joëlle Borowski vice-présidente du Conseil régional, Jean-Paul Dastillung Président de la CCW, André Boucher vice-président du Conseil général, Jean Schuler conseiller général, Julien Schvartz Parlementaire honoraire et les maires de la CCW.



Après trois ans de travaux, le gymnase municipal (situé à proximité du collège) a été inauguré le 28 novembre par le Président du Conseil général Patrick Weiten et la Députée Paola Zanetti, en présence de nombreuses personnalités dont notamment les conseillers généraux des cantons de Boulay et Saint-Avold 2, le Président et les maires de la CCW, le Sénateur honoraire André Bohl, des élus de communes voisines et l'abbé de la Paroisse.



Sommaire

Mot du Maire	3
Délibérations du Conseil Municipal	4
Finances	11
Événements	12
Environnement	21
Embellissement	22
Travaux	24
Sécurité	28
Vie associative - Calendrier des manifestations	30
Recette	34
Vie scolaire	36
Vie sociale	38
Prestations de services	40
Histoire	41
Administratif	44
Guide des services	45
État Civil	47
Photos Déco de Noël/Photos du Personnel	48

Bulletin municipal de Ham-sous-Varsberg
3 rue du Ruisseau - 57880 Ham-sous-Varsberg
Téléphone : 03 87 29 86 90
Internet : www.hamsousvarsberg.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : *Valentin Beck*
Rédacteur en chef adjoint/secrétaire de rédaction :

Michel Amella

Ont contribué à la rédaction :

Denis Bayart, Denis Carmagnani, Henri Jager, Joseph Reslinger, Joseph Rondini, Serge Savy, Christine Thil et Alain Wagner.

Tiré à 1 500 exemplaires, sur papier recyclé.

Agence Synchro (Porcellette) - www.studio-synchro.fr

Merci à tous les annonceurs qui ont permis de réduire la facture de ce bulletin.

Un grand merci à nos fidèles photographes, Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Denis Carmagnani, mais aussi à ceux qui ont contribué exceptionnellement à ce numéro.

Toutes compositions florales

Folie Fleurs

Commandez par ☺
réglez par 
Livraison à domicile

131 rue de Ham
57880 Ham-sous-Varsberg - Tél. & Fax. 03 87 90 17 79

RESTAURANT - PIZZERIA AU DEBUSSY

SUR PLACE OU A EMPORTER

OUVERT DU MARDI
AU SAMEDI MICH ET SOIR
AINSI QUE LUNDI MICH ET
DIMANCHE SOIR

Baptêmes Communions Enterrements
14, Rue de l'Église
HAM-SOUS-VARSBERG
03 87 82 08 45

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Viande de 1^{er} choix - Charcuterie fine

BECKER JEAN-CLAUDE

4, rue Principale
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 15 62

ESPACE FERMETURES

La qualité au rendez-vous

Menuiseries extérieures
Portes de garage
Doubles vitrages

51 rue de Porcellette
57880 HAM SOUS VARSBERG
Tél./Fax : 03 87 93 77 51
Portable : 06 84 21 64 74

 **Maison NICOLA**
Textiles - Lingerie - Chaussures & pantoufles
pour Dames et Hommes

Une sélection d'articles de qualité dans les meilleures marques
TELMAIL, GEVANA, HAJO, Créations CITEX...
TRIUMPH, SLOGGI, EMINENCE, ACHEL...
ARTIKA, OMBELLE, REMONTE, ROMIKA, SLEDGERS Hommes...

23, rue Principale - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Centre
Tél. : 03 87 93 02 05

Votre maison de confiance depuis 1928 !
- parking réservé à la clientèle devant le magasin -

Ham se transforme, s'embellit, se dynamise

Les premiers signes d'une attractivité croissante, constatés il y a quelques années, se confirment. C'est très prometteur et de bon augure pour la santé financière de notre petite ville qui en a bien besoin. D'autant plus que la pression fiscale (impôts locaux, taxe foncière,...) est restée parmi les plus basses de Moselle et que, malgré tout, de gros investissements sont prévus pour 2014 / 2015.



Chères Hamoises, chers Hamois,

Nous vous connaissons suffisamment pour savoir que vous préférez les actes aux longs discours. Vous avez à nouveau été servis cette année. À force de travail, de conviction, de passion, de sens du devoir, de bon sens, de courage, d'un peu de chance aussi, Ham-sous-Varsberg, la petite ville verte, est devenue attractive.

Nous n'allons pas détailler le travail réalisé en 2013 ; les pages de ce bulletin y sont entièrement consacrées. Nous préférons vous parler du futur. Car, même si nous sommes en fin de mandat, nous avons, mon équipe et moi-même, décidé de maintenir le rythme des investissements et ce malgré la conjoncture. Ainsi, après la rénovation des parkings des écoles des Genêts et Anne Frank, ce sera bientôt au tour de la rue de la gare où un kilomètre de voirie sera réaménagé avec création de places de parking le long de la chaussée pour urbaniser cette rue où les automobilistes ont du mal à respecter les limitations de vitesse. Puis il sera question de construire (dès le début de l'année prochaine) un « Accueil périscolaire – cantine » sous le préau de l'école des Genêts. La structure, d'une capacité de 50 enfants (extensible à 80), devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2014.

Puis, plus loin, le long de la rue de Creutzwald, un chemin de vie sera aménagé, entre l'impasse du Stade et au-delà du Chemin des Corbeaux. Il remplacera l'actuel et vétuste cheminement, à proximité duquel des arbustes, plantés par la commune, n'ont pas résisté au sel de déneigement. Ce chemin de vie en enrobés de 2 mètres de large, sera séparé de la route départementale par un accotement perméable végétalisé (ou minéralisé) d'1 m de large qui fera office de noue. Une glissière de sécurité en bois sera installée pour protéger les piétons (en particulier les écoliers et leurs parents) et les éventuels cyclistes. Ce chantier pourrait présenter l'opportunité d'enfouissements de réseaux (eau, électricité, fibre optique). 2014 et 2015 verront aussi les premiers chantiers communaux d'urbanisation de la rue de Lorraine afin d'accueillir encore de nouveaux habitants. La réparation de nombreux trottoirs est également prévue.

Un terrain multisports au complexe sportif

Un terrain multisports (ou city stade) sera implanté sur une plate-forme en enrobés existante, au complexe sportif Joseph Albrecht. Il permettra à la fois de répondre à la demande notamment d'adolescents qui souhaitent pratiquer (dans un espace extérieur grillagé) du basket, du handball et du football, et de valoriser cet ancien court de tennis. Ce nouvel équipement sera accessible aux personnes handicapées et à mobilité physique réduite et complètera l'équipement ludique pour enfants en bas âge récemment installé derrière l'église.

Que les femmes et les hommes qui participent à ce travail d'intérêt général soient ici remerciés. Je pense notamment à mes adjoints que je congratulate tout particulièrement. Ils jouent un rôle très important et ne comptent pas leurs heures. J'ai une pensée affectueuse pour mes conseillers municipaux dont certains font preuve d'une disponibilité remarquable. Je tire mon chapeau aux membres du Personnel communal, qui sont souvent bousculés par nos nombreuses sollicitations. Merci aux 47 membres non élus des commissions municipales, aux présidents et membres des 20 associations qui apportent leur pierre à l'édifice. Je n'oublie pas les nombreux volontaires qui nous aident au quotidien ; ils se reconnaîtront.

En cette fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour les malades, les personnes en difficulté, les sans-emplois, et toutes celles qui méritent notre attention.

Au nom du Conseil municipal et du Personnel communal, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2014 !

Valentin Beck



Un « Accueil périscolaire – cantine » devrait ouvrir à la rentrée 2014 à l'école des Genêts.

Conseil Municipal du 3 janvier

■ Marais : après l'acquisition foncière, la préservation et la valorisation

À la suite de six opérations d'acquisition foncière (deux années de travail), la commune de Ham-sous-Varsberg sera bientôt propriétaire de 26 hectares de zone humide sur les 45 que compte la partie de la zone prioritaire de l'Espace naturel sensible (ENS) du Marais situé sur son ban communal. L'ensemble du marais débordant sur Porcellette et Diesen, ces communes voisines ont également œuvré dans ce sens, portant la maîtrise foncière globale des trois communes à 40 hectares, soit environ 54 % de la surface totale de la zone prioritaire du marais.

Le temps est venu désormais de passer à la phase suivante, celle de la préservation et de la valorisation. Cette zone naturelle est rare et abrite des espèces faunistiques et floristiques protégées. Elle joue un rôle essentiel d'écritage de crues et d'épurateur d'eau par filtrage. Un avis d'appel public à la concurrence va être lancé en vue de réaliser un diagnostic environnemental, un plan de gestion et un plan d'aménagement pour mieux préserver et valoriser cette zone naturelle rare. Le diagnostic permettra d'avoir une idée plus précise et plus actuelle des espèces remarquables vivant sur ce site protégé en devenir. L'élaboration d'un plan de gestion débouchera sur un planning annuel des interventions à réaliser (travaux, gestion/entretien, suivi écologique). Le plan d'aménagement précisera quant à lui, les accès, la signalétique, les lieux de stationnement à mettre en place dans un but pédagogique.

C'est dans cette dernière partie qu'il sera question du prolongement de l'actuel Sentier du marais. Compte tenu du fait que la commune de Ham-sous-Varsberg dispose de la plus grande surface au sein de l'ENS, elle a été proposée pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'étude estimée à 40 000 €. Une participation financière de 10 000 € de la Société des eaux de l'Est (SEE), dans le cadre de mesures compensatoires, sera déduite de ce montant. Sur les 30 000 € restants, il est prévu une subvention de 80 % (Conseil général + Agence de l'eau Rhin-Meuse).

La participation financière à charge des communes partenaires, sera réglée à Ham-sous-Varsberg via des titres de recette, au prorata de leur superficie respective au sein de l'ENS, soit 4 % pour Diesen et 27 % pour Porcellette. Coût estimatif restant à charge de Ham-sous-Varsberg : 4 140 €.

■ Droit de préemption sur 2 terrains en zone 2AU

Dans son Plan local d'urbanisme, la commune a défini deux grandes zones urbanisables. Au nord-est, par exemple, tout près de Creutzwald, les parcelles libres situées entre, au nord, la rue de Lorraine et, au sud, la rue de Creutzwald, sont (ou seront) constructibles. La municipalité souhaite que l'urbanisation se planifie sur un plan d'ensemble, même si la construction n'est pas encore autorisée en zone 2AU. Le but recherché est de veiller à une cohérence entre les habitations et de parvenir à interconnecter l'existant (lotissement des Papillons...) avec l'habitat futur. Les impasses seront proscrites et de nombreux critères seront pris en considération comme les déplacements des personnes, la gestion de l'eau, la collecte des déchets, la pollution sonore, la biodiversité, le paysage existant, l'ensoleillement et le vent, conformément au PLU. Des espaces publics de qualité devront être prévus (parc naturel de 3 ha, cheminements piétons, placettes « de respiration »), et l'emprise de la voirie devra être réduite au minimum. L'habitat pourra être en majorité individuel (individuel en bande, individuel groupé, habitat intermédiaire). C'est dans cette optique que le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'exercer son droit de préemption – au tarif estimé par France domaine – sur deux terrains (de 5,56 ares et de 5,47 ares) situés dans cette zone, cadastrés section 11.

■ Vœux

La séance s'est achevée par une petite cérémonie des vœux (discours du 1^{er} adjoint puis du maire) suivie du verre de l'amitié.

Conseil Municipal du 25 février

■ Compte administratif et de gestion

Le compte administratif 2012 a été présenté de manière détaillée, avec des exemples concrets des dépenses et recettes réalisées l'année écoulée. En section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 847 020,47 € et les recettes à 1 076 580,89 €. L'excédent de clôture est de 229 560,42 €, somme qui sera versée à la section Investissement du budget primitif de 2013. En section Investissement 2012, les dépenses s'élèvent à 1 007 711,69 € et les recettes à 1 109 523,22 € ; d'où un excédent de clôture de 101 811,53 €. Le solde d'exécution s'élève à 331 371,95 €. Cette somme constitue la trésorerie nécessaire pour couvrir une partie des dépenses de la commune en ce début d'année. Le Conseil Municipal – présidé le temps du vote par le 1^{er} adjoint, le maire ayant quitté la salle selon le protocole – a adopté ce compte administratif à l'unanimité. Le compte de gestion (copie conforme du compte administratif établi par le receveur municipal dont les chiffres coïncident au centime près), a lui aussi été adopté à l'unanimité.

■ Acquisition de 7 parcelles supplémentaires dans le marais

Bientôt propriétaire de près de 33 hectares de zone humide (plus de 200 parcelles) à la suite de sept opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'acquisition de terrains dans le marais de la Heide, qui abrite des espaces remarquables protégés et qui joue un rôle essentiel d'écritage de crues et d'épurateur d'eau par filtrage. Sept parcelles, d'une contenance totale de 75,71 ares, sont concernées par cette 8^e opération d'acquisition de terrains dans le marais. Coût total : 2422,72 € (tarif de France Domaine), subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et par le Conseil Général (20 %). Par ailleurs, une nouvelle étape est déjà enclenchée : après l'acquisition foncière, il est désormais question de préservation et de valorisation. Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé par la municipalité de Ham-sous-Varsberg qui a reçu délégation des communes de Porcellette et Diesen pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'étude. Le Cabinet Esopo a été retenu par la commission d'appel d'offres réunie le 19 février pour un coût total de 32 850 € HT. Il sera chargé de réaliser un diagnostic environnemental, un plan de gestion et un plan d'aménagement. La Société des Eaux de l'Est participera à hauteur de 10 000 € à ces travaux dans le cadre de mesures compensatoires. Sur les 22 850 € restants, il est prévu une subvention de 80 % (Conseil général + Agence de l'eau Rhin-Meuse). La participation financière de chaque commune sera calculée au prorata de sa superficie au sein de l'ENS.

■ Ligne de trésorerie

Il est conseillé aux communes de disposer d'une ligne de trésorerie dite « de secours » destinée à financer les besoins ponctuels de trésorerie. Le CM a autorisé le maire à ouvrir une ligne de crédit de 300 000 € d'une durée d'un an auprès de la Caisse fédérale du Crédit mutuel. En 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012, ces lignes de crédit n'ont pas été utilisées.

■ Subventions

Une subvention de 70 € a été accordée à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle-Est, à l'association familiale d'aide à domicile (AFAD) de Moselle et au comité de Moselle de la Prévention routière. 100 € ont été accordés au Secours populaire français, aux restaurants du cœur et la Ligue contre le cancer (comité de Moselle). Une subvention excep-

tionnelle de 154 € a été allouée au Motos club « Les Gueules noires » en remboursement des frais occasionnés à l'occasion de la Journée Sécurité routière « Spécial motos » de 2012. Enfin, 208 € ont été accordés au réseau d'aides aux élèves en difficulté (Rased) et 700 € à des enfants de l'école Anne-Frank pour une sortie en classe verte.

■ Divers et communication

Quatre étudiants majeurs de la localité ont posé leur candidature pour travailler durant les vacances d'été. Le tirage au sort n'a pas été nécessaire vu le nombre des candidats. Kévin et Maxime travailleront en juillet ; Laura et Éric au mois d'août. Un vide grenier sera organisé dimanche 7 avril et le 5^e Forum des métiers en uniformes se déroulera vendredi 12 avril près de la mairie. Des informations ont également été données aux membres du conseil concernant le terrain communal (0,7 hectare) à vendre, situé près de Métal Génération. Le tarif a été fixé à 40 000 € HT. Quatre entrepreneurs ont manifesté leur intérêt pour cette parcelle classée Ux destinée à la création d'emplois. Les candidats ont été invités à fournir un projet économique chiffré et planifié au maire. En outre, la commune envisage d'urbaniser à court terme la rue de Lorraine en s'appuyant sur les préconisations du PLU (5 % de la surface devront être consacrés aux commerces, 40 % à des maisons en bandes regroupées en îlots piétonniers et 55 % à de l'habitat individuel ou jumelé). Un maître d'œuvre sera recruté par appel d'offres ; le cahier des charges est en cours d'élaboration. Enfin, en matière de sécurité routière, un point a été fait par rapport au trafic routier devant le collège. Depuis que les collégiens (ne prenant pas le bus) sortent de l'établissement du côté du parking du dojo, une nette amélioration a été constatée. Pour améliorer encore davantage la situation, la commune va créer, au printemps, dix places de stationnement supplémentaires et installer des panneaux interdisant aux automobilistes le stationnement et l'arrêt dans les couloirs de bus durant les heures de pointe. Concernant les écoles primaires et maternelles, où l'on constate des problèmes similaires, la réfection des parkings (avec un tracé au sol plus efficace) est prévue au programme 2013/2014. Des silhouettes d'enfants grandeur nature (« fabrication maison ») seront installées aux abords des écoles Genêts et Anne Frank.

Conseil Municipal du 25 mars

■ Taux d'imposition 2013

La pression fiscale exercée à Ham-sous-Varsberg figure parmi les plus basses du département. Les taux d'imposition moyens, dans les communes mosellanes de même importance, dépassent les 11 % pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le bâti, et de 50 % pour la taxe foncière sur le non bâti. Malgré ce constat, la municipalité a décidé de ne pas augmenter cette année les trois taux d'imposition, par solidarité envers les concitoyens qui sont déjà suffisamment touchés par la baisse du pouvoir d'achat. Ainsi a-t-il été proposé au conseil municipal de geler le taux de la taxe d'habitation à hauteur de 7,40 %, le taux de la taxe foncière sur le bâti à 5,12 % et le taux de la taxe foncière sur le non bâti à 34,47 %, indiquant par ailleurs que, selon les prévisions du Ministère des Finances, l'assiette des cotisations devrait subir une augmentation automatique d'1,8 %. Approbation unanime.

■ Budget primitif 2013

Les budgets de fonctionnement et d'investissement prévisionnels pour 2013, examinés le 18 mars par la commission des Finances et présentés ce jour au conseil municipal, s'équilibrent à 1 051 503 € (pour la section fonctionnement) et à 1 781 204 € (pour la section investissement). Il en ressort clairement la volonté de l'équipe municipale de poursuivre les travaux d'intérêt général engagés depuis plusieurs

années, et de s'orienter vers de nouveaux projets. Ainsi, les travaux de mise en conformité en matière de sécurité, d'environnement et d'économie d'énergie de la salle socioculturelle, de la mairie et du gymnase se poursuivront cette année. Simultanément, des nouveaux investissements sont programmés, comme par exemple : la construction d'un Accueil périscolaire - cantine à l'école des Genêts (où le parking sera complètement rénové et redessiné) ; la création d'un trottoir le long de la rue de Creutzwald entre l'impasse du stade et le chemin des Corbeaux ; la création d'un parking bitumeux entre les écoles Anne Frank et Les P'tits loups ; la réfection d'1 km de voirie dans la rue de la Gare avec création de places de parking le long de la route.

■ Emploi d'avenir

Le contrat CAE (contrat d'accompagnement vers l'emploi) d'un agent affecté au service technique arrivant à terme le 31 mars, il a été proposé au conseil de recruter un jeune en contrat d'avenir (à temps complet) à compter du 1^{er} mai, en contrat à durée déterminée d'un an, renouvelable deux fois. Approbation unanime.



Mme la Sous-préfète de Boulay a organisé une cérémonie en hommage aux emplois d'avenir recrutés dans l'arrondissement. Jean Birgensler et la commune de Ham ont ainsi été mis à l'honneur.

■ Nouveaux rythmes scolaires

Sans mettre en doute les avantages de la réforme des rythmes scolaires, qui peut effectivement avoir un impact positif sur les enfants notamment en matière d'éveil à toute forme d'art, à la pratique d'un instrument de musique, au sport, au chant, au théâtre et aux activités manuelles, le conseil municipal de Ham-sous-Varsberg est dubitatif.

Il se demande si l'État, qui impose cette mesure en 2013 ou en 2014, a pris la peine de « sortir la calculatrice » tant le coût financier est important et déraisonnable, particulièrement en ces moments difficiles où les collectivités territoriales seront privées de 4,5 milliards d'euros entre 2013 et 2015. L'association des maires de France estime le coût de cette réforme à 150 € par enfant.

Sur le plan national, la facture s'élèverait donc à 600 millions € en année pleine, un montant qui peut choquer les Français qui traversent une crise économique sans précédent.

Pour Ham-sous-Varsberg, qui compte 238 écoliers, la réforme représenterait une charge supplémentaire de 35 000 € par an.

Une dépense qui viendrait s'ajouter aux 200 000 € annuels que la commune consacre déjà au fonctionnement de ses trois écoles, et aux 40 000 € qu'elle devra trouver pour financer le fonctionnement de l'Accueil périscolaire - cantine envisagée à la rentrée 2014.

Autre raison de juger difficilement applicable cette réforme : le recrutement d'une vingtaine d'animateurs périscolaires. La moitié d'entre eux devra être titulaire d'un Bafa alors qu'on ne leur demandera de travailler que 45 minutes par jour. Avant de prendre leur décision, les élus de la commune se sont documentés, ont participé à des réunions d'information et

se sont longuement entretenus avec les enseignants et les parents d'élèves de la localité, notamment lors des conseils d'école.

Il s'est avéré que ces derniers sont unanimement défavorables à cette réforme. Le maire et l'adjoint chargé des écoles ont également reçu l'Inspecteur d'éducation pour éviter les idées reçues.

Finalement, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide - à l'unanimité - de ne pas appliquer cette réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2013.

■ Subventions

70 € ont été accordés au Gecnal (Groupement d'études et de conservation de la nature en Lorraine) et 100 € à l'association des Amis du mémorial d'Alsace Moselle.

■ CCW : nouvelle compétence

Autorisation a été donnée à la Communauté de communes du Warndt d'intégrer dans ses statuts la compétence « Établissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communication électronique » en vue de déployer la fibre optique (très haut débit) sur l'ensemble du territoire intercommunal.

■ Approbation des statuts et adhésion à Moselle Agence technique

Le Conseil général de la Moselle a décidé - après consultation des maires - de créer une agence technique départementale appelée Moselle Agence technique. Un outil technique d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui sera mis à disposition des communes dans les domaines de la voirie, l'éclairage public, la construction de bâtiments publics (mairies, écoles, accueils périscolaires, logements...), l'aménagement qualitatif des espaces publics, les aires de jeux, les cimetières, les parcs, la réglementation « Personnes à mobilité réduite », etc.

L'adhésion de la commune de Ham-sous-Varsberg, permettra à son maire (ou à son représentant) de participer à l'Assemblée générale constitutive de juin 2013. Il sera alors question de recenser les demandes d'études et d'interventions pour favoriser un lancement rapide de l'agence qui aura son siège social à Metz.

■ Divers

Un appel à la concurrence a été lancé au mois de février pour réaliser les travaux de mise en conformité en matière de sécurité, d'environnement et d'économie d'énergie de la salle socioculturelle. Suite à la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 22 mars, le lot 1 (toiture) a été accordé à l'entreprise Magnani de Carling pour un montant TTC de 55 584,62 €, le lot 2 (électricité/alarme incendie) à EGE de Stiring-Wendel pour 29 026,92 €, le lot 3 (plafond : plâtrerie) à Jung et Bagard de Rohrbach les Bitche pour 35 205,33 €, le lot 4 (plomberie/sanitaires) à Blanck de Merten pour 18 378,62 €, le lot 5 à Zehnacker de Hombourg-Haut pour 9 477,10 €, le lot 6 (carrelage) à Sodiamars de Creutzwald pour 13 458,59 €, le lot 7 (réseau eaux usées) à TP Steiner de Creutzwald pour 67 275 €, le lot 8 (mobiliers de cuisine) à Technal de Vezelize (54) pour 12 291,29 € et le lot 9 (maçonnerie/terrassement) à Kucuk de Petit-Ebersviller pour 6 587,45 €. Montant total du marché : 247 284,92 € TTC.

Certains travaux (démolition de vieilles structures, démantèlement d'armoires...) seront réalisés par des bénévoles de la commune. Il a également été porté à la connaissance du conseil municipal qu'un logement communal se libérera au 2^e semestre de cette année au-dessus de l'école maternelle des Genêts.

Conseil Municipal du 29 avril

■ Le SPANC transféré au syndicat d'assainissement intercommunal

Le Smiasb (syndicat mixte intercommunal d'assainissement Sud de la Bisten) prendra en charge le SPANC (service public d'assainissement non collectif) dont la mission est de contrôler la conception et la réalisation des nouvelles installations et de contrôler le bon fonctionnement des installations existantes. C'est ce qu'ont décidé d'un commun accord le Smiasb, ses communes membres (dont Ham-sous-Varsberg) et la CCW. L'intérêt d'un SPANC au niveau du syndicat intercommunal réside dans le fait qu'il peut atteindre une taille économiquement pertinente de mutualisation des moyens humains et matériels dans la mesure où le nombre d'installations concernées atteindrait environ 60 unités.

■ CCW : nouvelle répartition des sièges à partir de 2014

La loi de la réforme des collectivités territoriales propose une répartition des sièges au sein du conseil communautaire qui s'appuie sur le nombre d'habitants de chacune des communes membres. Le conseil communautaire, lors de sa séance du 21 mars 2013, s'est prononcé en faveur d'un accord local de libre répartition des sièges que le conseil municipal a accepté.

La nouvelle répartition accorde 16 sièges à Creutzwald (soit 50 % de la totalité des sièges), 8 à Ham-sous-Varsberg (25 % des sièges), 3 à Varsberg (9,4 %), 3 à Guerting (9,4 %) et 2 à Bisten (6,2 %). Cette nouvelle répartition entrera en vigueur à l'issue des élections municipales de mars 2014.

■ CCW : une compétence supplémentaire

Suite à la dissolution du Sivom-Vrd de Boulay-Bouzonville, dont la commune est membre, il a été décidé que la CCW reprend la compétence facultative « Distribution et fourniture publiques d'électricité » qui aurait été amenée à disparaître le 31 décembre 2013. La CCW exercera, à partir du 1^{er} janvier 2014, en lieu et place des communes membres (à l'exception de celles déjà couvertes par une entreprise locale de distribution), la compétence d'autorité concédante des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité ainsi qu'à la fourniture d'électricité aux clients qui bénéficient des tarifs réglementés de vente ou de la tarification spéciale dite « produit de 1^{ère} nécessité ». Sont concernées par ce transfert de compétence, les activités suivantes : la passation, avec les entreprises concessionnaires, de tous actes relatifs à la délégation des missions de service public précitées ; l'organisation et l'exercice du contrôle du bon accomplissement des missions de service public fixées par le cahier des charges de la concession et du contrôle du réseau public de distribution d'électricité ; la représentation des intérêts des usagers dans leurs relations avec les entreprises concessionnaires ; la représentation des communes membres dans tous les cas où les lois et règlements en vigueur prévoient que les collectivités doivent être représentées ou consultées.

■ Acquisition de 10 parcelles dans le marais et 13 en terre agricole

Bientôt propriétaire de près de 34 hectares de zone humide (plus de 220 parcelles) à la suite de huit opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'acquisition de terrains dans le marais de la Heide, qui abrite des espaces remarquables protégées et qui joue un rôle essentiel d'écritage de crues et d'épurateur d'eau par filtrage. Dix parcelles, d'une contenance totale de 81,97 ares, sont concernées par cette 9^e opération d'acquisition de terrains dans le marais. Coût total : 3 216,00 € (tarif de France Domaine), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et par le Conseil Général

(20 %). À noter qu'une étude composée d'un diagnostic et des plans de gestion et d'aménagement, sont actuellement en cours par le cabinet Esope. Premiers résultats attendus : le 27 juin à 19 h 30 dans la salle socioculturelle de Ham-sous-Varsberg lors de la réunion publique qui concernera les trois communes. Dans la continuité, il a été décidé d'accepter l'offre de particuliers qui souhaitent vendre 13 parcelles non constructibles, classées terres agricoles, cadastrées sections 1, 2, 4, 5, 7 et 11, d'une contenance totale de 263,07 ares. Tarif : 16 823,36 € (fixé par France domaine).

■ Divers et communication

Les travaux de réhabilitation de la salle socioculturelle, qui sera inaugurée le 20 juin par Odile Bureau, Sous-préfète de Boulay, vont bon train. Remplacement des carrelages, rénovation de murs et plafonds et mise aux normes électrique sont en cours d'achèvement dans la cuisine et les toilettes où travaillent 9 corps de métier, 2 cabinets d'experts et quelques bénévoles.

Le chantier de remplacement du toit (bac acier isolé) de la salle démarre lundi 13 pour s'achever mercredi 15 mai. Un arrêté municipal réglemente l'accès au chantier et des barrières de protection ont été posées.

Après le toit, seront installés les appareils de cuisine (lave-vaisselle, hotte, etc.), le plafond suspendu (isolé et anti-feu) de la salle principale, les équipements du nouveau local toilettes dont la capacité a été doublée, le nouveau bar équipé de chambres froides. Les alarmes incendie seront revues et corrigées.

L'ancien système d'éclairage sera remplacé, à l'intérieur comme à l'extérieur, par des appareils à LED de basse consommation, permettant une réduction d'énergie d'environ 70 %.

La salle socioculturelle sera accessible aux personnes handicapées et à mobilité physique réduite grâce à deux rampes : l'une à l'entrée de la salle, l'autre devant les toilettes.

Enfin, le réseau d'assainissement sera mis en conformité et les murs extérieurs repeints.

Conseil Municipal du 10 juin

■ Acquisition de 9 parcelles dans le marais et 7 en terre agricole

Bientôt propriétaire de près de 35 hectares de zone humide (plus de 230 parcelles) à la suite de neuf opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide, qui abrite des espaces remarquables protégés et qui joue un rôle essentiel d'écrêtage de crues et d'épurateur d'eau par filtrage. Neuf parcelles, d'une contenance totale de 113,87 ares, sont concernées par cette 10^e opération d'acquisition de terrains dans le marais. Coût total : 3 643,84 € (tarif de France Domaine), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et le Conseil Général (20 %). Dans la continuité, il a été décidé d'accepter l'offre de particu-

liers qui souhaitent vendre 7 parcelles non constructibles, classées terres agricoles, cadastrées sections 1, 2, 11 et 17, d'une contenance totale de 67,65 ares. Tarif : 4 142,40 € (fixé par France Domaine).

■ Réhabilitation gymnase

Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise chargée du lot Gros œuvre dans le gymnase, un nouveau marché a été mis en concurrence. Ainsi, suite à la réunion de la commission d'appel d'offres, les prestations restant à réaliser ont été confiées à l'entreprise Kucuk pour un montant de 22 734,86 € HT.

■ Convention d'assistance technique

La commune a renouvelé la convention (venue à échéance) avec la Direction départementale des territoires concernant l'Atesat (Assistance technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire). En outre, comme la DDT ne sera plus en mesure de poursuivre cette mission à compter du 1^{er} janvier 2014, le relais sera pris par la nouvelle Agence technique départementale en cours de création.

■ Impayés

Il a été décidé à l'unanimité l'admission en non-valeur des produits, d'un montant de 293 €, dont le recouvrement se révélait impossible.

■ Attribution de noms

Il a été décidé à l'unanimité de donner le nom de Joseph Albrecht au complexe sportif situé rue de Creutzwald. Cet équipement qui comprend deux terrains de football (gazon + schiste), une plate-forme d'entraînement du club canin, 2 courts de tennis extérieurs, 2 courts de tennis couverts, 4 club-houses, a été créé à partir des années 80 sous l'impulsion de cet ancien maire qui a effectué 4 mandats successifs. Par la même occasion, le couloir séparant l'entrée de la mairie et le bureau des adjoints sera appelé Espace Lussac en hommage aux habitants de Lussac-les-châteaux, ville de la Vienne avec laquelle la commune est liée d'amitié.

■ Subventions

Une subvention de 80 € a été accordée à la Batterie fanfare de Creutzwald pour ses prestations commémoratives du 8 mai et du 11 novembre à venir devant le monument aux morts. 110 € ont été accordés au Supporter Club du FC Metz au titre d'une subvention non demandée en 2012.

Une subvention exceptionnelle de 2000 € sera sollicitée auprès du Ministère de l'Intérieur (enveloppe sénatoriale) pour financer un guichet de travail estimé à 5858 € HT suite au déplacement de la photocopieuse de la mairie dans l'Espace Lussac.

■ Péri-scolaire /

Mission de contrôle et de sécurité

Dans le cadre de la construction d'un « Accueil péri-scolaire - cantine » à l'école des Genêts, la commune

a décidé de s'entourer de 2 cabinets d'experts.

Les missions de contrôle technique ont été attribuées à la société Socotec pour un montant forfaitaire de 3250 €. La vérification technique du respect des règles d'accessibilité a été attribuée à la même société pour un montant de 300 €.

■ Convention de mise à disposition de locaux

Des conventions de mise à disposition de locaux ont été rédigées et seront proposées à la signature des présidents des associations concernées : FC Ham, Club cynophile, Union nationale des parachutistes section Ham, Fédération des mineurs et travailleurs, ASGH (tennis et gymnastique), Budo-Kai (judo, ju-jitsu, défense personnelle), Cercles des arts martiaux (karaté, kung-fu, aikido), Joyeuses rencontres (chants, danses).

À noter que l'ancien local associatif des Radio amateurs a été attribué à l'unanimité à la Société des Mineurs et Travailleurs. Enfin, une décision de « bon père de famille » a été prise concernant l'occupation du dojo municipal ; il a été proposé aux locataires (actuellement séparés en deux associations distinctes) une cohabitation à l'essai durant 6 mois.

Les conventions précisent les activités de chacune des associations afin qu'elles ne soient pas en concurrence ; un planning d'occupation a été établi.

■ Rapport administratif

Le maire a présenté le rapport administratif de la Communauté de commune du Warndt de l'année 2012.

■ Divers et communication

Le maire a informé le conseil municipal que la réhabilitation de la salle socioculturelle a fait l'objet d'avenants pour un montant total de 9 756,81 € HT. Une commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 juin. Sont notamment concernés : les travaux de mise aux normes du bureau de vote n° 2, la construction d'un mur de séparation dans la cuisine, la pose d'une membrane pare vapeur au plafond de la salle principale, la fourniture de chariots pour la cuisine, la reprise d'appuis de fenêtres, la fermeture de bouches de ventilation sous le toit devenu inutiles et divers travaux de finition. Il a également été porté à la connaissance du conseil municipal qu'un logement communal de type F2 se libérera au 2^e semestre de cette année au-dessus de l'école maternelle des Genêts.

Conseil Municipal du 30 septembre

■ Un terrain multisport au complexe sportif

Souhaité de longue date, la commune envisage l'implantation d'un terrain multisport (ou city stade), sur une plate-forme en enrobés existante, au complexe sportif Joseph Albrecht. Il permettra à la fois de répondre à la demande notamment d'adolescents qui souhaitent pratiquer (dans un espace extérieur grillagé) du basket, du handball et du football, et de valoriser (ou recycler) cet ancien cours de tennis. Le coût de ce nouvel équipement, qui sera accessible

Du temps de
Chez Lili
Snack - Pizza - Pâtes

Tel : 03 55 15 24 93
06 81 04 85 75
45 route de Porcellette - Ham - sous - Varsberg

OUVERT
Tous les Jours
11h/14h
18h/22h

Fermé
Dimanche Midi

Sté Elio FABINI
LOCA VENTE

Location et vente de matériel pour le bâtiment
ELFA SERVICES (Aides diverses)

3, rue de Brest
(derrière la pharmacie)
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 06 05
Fax 03 87 93 12 97

Sarl au capital de 13000 €



Croquis du futur City-Stade (terrain multisports) au complexe sportif Joseph Albrecht

aux personnes handicapées et à mobilité physique réduite, est estimé à 33 000 €. Le conseil municipal sollicitera une subvention exceptionnelle au titre du Ministère de l'Intérieur.

■ Une nouvelle tondeuse autoportée pour le service technique

L'actuelle tondeuse, appelée communément «Etesia», manifeste des signes de faiblesse.

La commune sera contrainte de remplacer cet outil indispensable et très coûteux dès le printemps prochain. Le choix s'est porté sur un modèle de 23 CV équipé d'un plateau de débordant d'1,25 mètre, garanti 3 ans. Le devis s'élève à 16 000 €. Le maire sollicitera là aussi une subvention exceptionnelle au titre du Ministère de l'Intérieur.

■ Chemin de vie le long de la rue de Creutzwald

La création d'un chemin de vie le long de la rue de Creutzwald, entre l'impasse du Stade et au-delà du Chemin des Corbeaux, figure au programme Voirie (Pacte 57 n°2) de 2014/2015. Il remplacera l'actuel et vétuste cheminement, à proximité duquel des arbustes, plantés par la commune, n'ont pas résisté au sel de déneigement.

Ce chemin de vie en enrobés de 2 mètres de large, sera séparé de la route départementale 73 par un accotement perméable végétalisé (ou minéralisé) d'1 m de large qui fera office de noue. Une glissière de sécurité en bois sera installée pour protéger les piétons (en particulier les écoliers et leurs parents) et les éventuels cyclistes. Une convention avec le conseil général de la Moselle et la commune sera signée pour définir les conditions de concrétisation de ce projet. Ce chantier pourrait présenter l'opportunité d'enfouissements de réseaux (eau, électricité, fibre optique).

■ Convention de mise à disposition de locaux

Les deux conventions de mise à disposition du dojo ont été réécrites. Elles seront reproduites à la signature des présidents d'associations (Budo-Kaï et Cercle des arts martiaux) qui cohabitent désormais dans ce local municipal. Une énième réunion de concertation a été nécessaire en mairie (où ont été invités, entre autres, le président du Comité de Moselle de judo et un inspecteur de Jeunesse et Sports) pour parvenir à un compromis.

■ Subvention

Une subvention de 70 € a été accordée à la Croix rouge française (délégation de Creutzwald), 150 € à l'association Seniors de Creutzwald (cité Maroc) dont une grande partie des adhérents réside dans la localité, 300 € à l'association slovène Nanos en remboursement des frais de restauration pour les bénévoles et exposants lors de la journée Sécurité routière du 30 août et des droits de place pour l'organisation de deux vide-greniers au courant de l'année 2013, et 425 € au Fonds départemental d'aide aux

jeunes de moins de 25 ans. Cette dernière subvention, donnera lieu à la signature d'une convention avec le Conseil général. Une avance de 1 200 € (sur la subvention annuelle) a été accordée au FC Ham à la demande de son président et 150 € à une artiste locale pour l'aquarelle que la jeune femme a réalisée pour offrir à Mme le maire de Lussac-les-Châteaux (et à l'association Les Amis de Ham) lors de sa visite dans la localité au mois d'août.

■ Actualisation des tarifs de location de la salle socioculturelle

Le conseil a adopté les nouveaux tarifs de location de la salle socioculturelle et du local associatif qui ont, tous deux, fait l'objet d'une importante réhabilitation; ceux-ci seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2014. Utilisation de la salle socioculturelle pour 2 jours (week-end): pour les Hamois, 250 €; extérieur: 400 €. La salle, un jour de semaine: 135 € (Ham) et 210 € (ext.). Vin d'honneur avec verres (hors week-end) ou café après enterrement: 70 € (Ham) et 130 € (ext.). Réunion sans verre ni vaisselle: 60 € (Ham) et 90 € (ext.). Réunion avec verres et vaisselle: 80 € (Ham) et 140 € (ext.). À noter que la salle socioculturelle est mise à disposition gratuitement aux associations locales pour leurs assemblées générales (90 € pour les associations extérieures). Soirée banquet (associations, deux fois par an): 100 € (Ham); 400 € (ext.). Utilisation de la salle à des fins commerciales: 190 € pour 1 jour et 360 pour deux (Ham); 210 € pour 1 jour et 400 € pour 2 jours (ext.). La commune dispose également d'un petit local associatif (sans vaisselle ni verre) qui est mis à disposition pour 70 € (Ham) et 120 € (ext.). Une caution de 500 € est demandée pour cette location qui est limitée pour des raisons de sécurité et de tapage nocturne à minuit.

> **Rappels des autres prestations et tarifs:** occupation du funérarium, Ham: gratuit; redevance prélevée auprès des familles extérieures: 120 €. Concession de terrain au cimetière: demi-tombe: 100 €; simple: 150 €; double: 220 €. Monument au columbarium: 950 € + concession terrain: 100 €. Forfait mensuel chauffage logement Mairie n° 1: 80 €. Forfait mensuel chauffage logement Mairie n° 2: 80 €. Droit de place (camion): 50 €; droit de place (Snack pour l'année): 350 €; droit de place (Snack occasionnel, 1 x sem.): 52 € annuel; droit de place parking du cimetière 1 jour (cirque...): 50 €. Droits de place (forains) pour la fête du Printemps au quartier des genêts: autos scooters: 100 € pour l'emplacement; autres manèges et stands: 50 € pour les emplacements. Droits de place pour la fête Patronale au village: autos scooters: emplacement 125 €; autres manèges: 65 €. Nota: les frais de branchement et de consommation électrique sont à la charge des forains.

> **Autres prestations:** la commune met le camion municipal à disposition (avec chauffeur) pour ramener des déchets végétaux à la déchèterie inter-

communale. Tarif: 35 € le camion (3 voyages au maximum par jour). L'objectif est de favoriser la valorisation de ces déchets verts, au détriment de l'incinération à ciel ouvert dans les jardins. Une salle de classe peut également être mise à disposition exceptionnellement à des structures associatives dans les domaines du social et de la culture (y compris les activités physiques et de bien-être). Tarif: 25 € l'heure. Le gymnase municipal peut lui aussi être - exceptionnellement et gracieusement - mis à disposition une fois par an à des associations locales, à condition que la manifestation ait un caractère sportif, culturel ou social. À partir de la 2^e location, par une association locale, le tarif de 100 € sera appliqué. Pour les demandes exceptionnelles d'occupation du gymnase par des associations extérieures, le tarif est fixé à 10 € l'heure.

■ Redevance d'occupation du domaine public

Orange occupe le domaine public de la commune avec une emprise au sol de 3,90 m², une artère aérienne de près de 2 kilomètres et un réseau souterrain de plus de 23 km. Comme EDF, GDF et Numéricable, Orange est redevable d'une redevance d'occupation du domaine public. Le CM accepte un règlement de 1 122 € pour l'année, conformément aux tarifs annuels définis par décret du 27 décembre 2005 revalorisés au 1^{er} janvier de chaque année.

■ Dissolution du Sivom-Vrd

Le Sivom-Vrd sera dissous le 1^{er} janvier 2014. La répartition de l'actif et du passif sera répartie de la manière suivante: le mobilier et le matériel informatique seront transférés dans la collectivité qui reprendra le personnel (1 secrétaire); la trésorerie sera répartie au prorata du nombre d'habitants. La commune assurera, dès à présent, la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie prévus cet automne, et reprendra le contrat de maîtrise d'œuvre en cours.

■ Création d'un syndicat pour la renaturation de la Bisten et ses affluents

Le conseil municipal, conscient de l'intérêt à renaturer la Bisten et ses affluents et à lutter contre les inondations, accepte de compter parmi les communes situées dans le bassin-versant (Berviller, Bisten, Bouchepon, Creutzwald, Dalem, Diesen, Falck, Guerting, Ham-sous-Varsberg, Hargarten, Porcellette, Merten, Rémering, Varsberg et Villing) qui souhaitent la création d'un syndicat intercommunal. Cette structure juridique, qui prendrait la dénomination de «Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de la Bisten et de ses affluents», qui siégerait à la mairie de Creutzwald et qui compterait parmi ses délégués titulaires au comité syndical Valentin Beck et Denis Bayart, assurerait la bonne réalisation des travaux qui s'imposeraient suite à l'étude globale menée par un Cabinet d'experts. Une contribution financière devrait être réclamée à chaque commune membre. Sur ce point, le conseil municipal a émis une réserve: il souhaiterait que le montant total annuel de cette contribution se limite à 5 000 € compte tenu de la situation actuelle (diminution des subventions de l'État...) et des charges nouvelles à venir (nouveaux rythmes solaires, création d'un accueil périscolaire/cantine). Concrètement, ce nouveau syndicat aurait pour objet d'entreprendre des travaux de renaturation des berges et du lit de la Bisten et de ses affluents, de protéger les cours d'eau contre les inondations (phénomènes de remontées de nappes phréatiques non comprises), de réaliser des travaux d'aménagement paysagers permettant une meilleure intégration de ces cours d'eau dans leur milieu naturel, et de mettre en place des actions visant à valoriser et à assurer durablement la gestion globale du bassin-versant de la Bisten.

■ SIE

Le maire a présenté au conseil municipal le rapport administratif 2012 du syndicat des eaux (SIE) de Varsberg/Ham-sous-Varsberg.

■ Divers et communication

Le maire a informé le conseil municipal que, après avis de la commission d'appel d'offres réunie le 9 septembre 2013, le marché « Voirie 2013-2015 » a été attribué à l'entreprise Muller TP pour un montant total (tranche ferme + 3 tranches conditionnelles) de 898 901 € HT. Ces travaux, subventionnés à hauteur d'environ 70 % par le Conseil général (Pacte 57 + amendes de police), consisteront à réaménager les parkings des écoles Anne Frank et Genêts, de réhabiliter 1 kilomètre de voirie rue de la gare (avec création de places de parking le long de la chaussée), de créer un chemin de vie le long de la rue de Creutzwald, et de réparer des trottoirs Impasse des Prés et rues de l'Église, de Guerting et de Diesen. Il a également été porté à la connaissance du CM que l'appartement libéré au-dessus de l'école des Genêts a été complètement rénové ; ce logement communal de type F3 est désormais mis en location ; s'adresser en mairie. Autre information : le conciliateur de Creutzwald a tenté, durant 2 mois, l'expérience d'assurer une permanence dans la localité. Malheureusement, le test n'a pas été concluant car trop peu de personnes se sont rendues à cette permanence délocalisée. Le CM a décidé de mettre gracieusement à disposition de tous les candidats aux municipales de 2014, le local associatif (bureau de vote n° 2). Enfin, le projet d'installation d'un système de vidéo protection a été abandonné faute de subvention (20 % seulement au lieu des 80 attendus).

Conseil Municipal du 28 octobre

■ 21 km de voiries ; c'est énorme !

Avant que la structure Atesat ne soit amenée à disparaître (fin 2013), la commune a demandé à la Direction départementale des territoires de Sarreguemines d'entreprendre une étude (comprise dans le contrat) de mise à jour du tableau de classement de la voirie communale. La municipalité anticipe ainsi l'acquisition future des terrains d'assiette des voiries et réseaux du lotissement des Papillons et du Clos la Reine des Prés, conformément aux engagements pris par l'équipe municipale précédente. 2,684 kilomètres d'impasses supplémentaires vont, de ce fait, être transférés dans le domaine public communal et viendront donc (après vérification de leur parfaite réalisation dans les règles de l'art) s'ajouter aux 7,251 kilomètres de voiries actuelles. Pour le calcul de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), la longueur de voirie communale prise en compte s'approchera ainsi, à terme, des dix kilomètres. Il est à noter que, ajoutés aux routes départementales, à un chemin forestier macadamisé et aux places publiques et parkings existants, la ville de Ham-sous-Varsberg sera ainsi traversée par l'équivalent de 21 km de voirie. « C'est énorme pour une petite ville comme la nôtre, lance Valentin Beck. Cela implique beaucoup d'entretien. Même le long des départementales, puisque les trottoirs, passages piétons et autres aménagements sont à la charge de la commune. Heureusement que le Plan local d'urbanisme (PLU), opérationnel depuis le 1^{er} février 2012, interdit désormais la création d'impasses et « encourage la construction en « dents creuses » le long des voies déjà existantes. C'est plus économique pour le contribuable ! », conclut le maire.

■ Avenant à la convention de mise à disposition du dojo

Face à la situation qui se dégrade à nouveau dans le dojo où cohabitent deux associations d'arts martiaux (les membres de l'une d'entre elles, le club Budo-Kai, ont retiré de ce local municipal le mobilier, les verrous des portes intérieures, les barres anti-effraction dont ils revendiquent la propriété, et réclament

un loyer de 1 008 € par an aux membres de l'association cohabitante pour utiliser le tatami), le conseil municipal a pris la décision - à l'unanimité - de rédiger un avenant à ajouter à l'article 2 de la convention existante. Celui-ci précise : « Le dojo, ainsi mis à disposition, est doté de mobiliers dont l'inventaire est notifié et détaillé dans un rapport d'huissier de justice, consultable en mairie. À l'intérieur du bâtiment, certaines portes sont équipées de verrous secondaires, d'autres de barres anti-effraction comme précisé dans ce même document établi le 13 juin 2013. Tous les tapis (tatami) sont bien évidemment également gracieusement mis à disposition des associations et collégiens utilisant le dojo. L'entretien de ce tatami sera assuré par les associations à tour de rôle (6 mois par an dans le cas où le dojo est utilisé par deux associations) ». Les présidents des deux associations ont été informés de cette décision et ont été invités à signer cet avenant sous peine de se voir interdire l'accès à ce local chauffé et alimenté en eau et en électricité que la commune met à disposition sans réclamer de loyer.

■ Nouveau contrat de dératation

Le Sivom-Vrd sera dissous le 1^{er} janvier 2014. Cela implique que la commune devra se charger elle-même de la dératation et donc d'en assurer la maîtrise d'œuvre à compter de cette date. Le maire signera un contrat de dératation pour trois ans avec les laboratoires Chimalor au même tarif : 1 444,52 € HT pour 2 passages par an.

■ Subventions

Une subvention de 628 € (2 € enfant/jour) a été accordée à l'ASBH pour les 314 jours d'activité que cette structure intercommunale a proposés à 25 jeunes hamois durant les vacances d'été au centre social de la cité Maroc à Creutzwald, et 650 € à l'USEP (école des Genêts) dont une centaine d'élèves participe à des activités sportives, impliquant des frais de transports en bus, l'achat de matériels et la fourniture de goûters. Une demande de subvention sera faite auprès de la CAF pour l'achat de mobilier d'un montant estimé de 16 313 € HT pour l'Accueil périscolaire - Cantine qui devrait ouvrir à la rentrée 2014 à l'école des Genêts.

■ Loyers communaux

Les loyers des 15 logements municipaux augmenteront à partir du 1^{er} janvier 2014 de 0,90 %, conformément à l'indice de référence des loyers.

■ Motion contre le PLU

Le conseil municipal approuve et soutient à l'unanimité la motion rédigée par l'association des maires ruraux contre le transfert de la compétence du PLU à l'intercommunalité. Ses membres estiment que, dans le cas de Ham-sous-Varsberg, ce projet est totalement dénué de bon sens puisque « la commune dispose d'un PLU avec Approche environnementale respectueux de la Loi Grenelle 2, qu'une convention au sein de la CCW a été signée avec l'EPFL dont la 1^{ère} conséquence sera d'établir un périmètre à enjeux intercommunal, et que le Scot du Val de Rosselle veille, d'un commun accord avec les élus des 47 communes qu'il représente, à limiter l'étalement urbain et à favoriser un développement cohérent du logement social en Moselle-Est. »

Conseil Municipal du 18 novembre

■ Subventions aux associations

La commune soutient les associations locales. Celles-ci « apportent de la vitalité dans les quartiers et rendent la ville plus attractive ». Quatre d'entre elles (le club canin, l'Union nationale des parachutistes/section Ham, le club des motards « Les Gueules noires » et la Société des mineurs et travailleurs), ont même vu le montant de leur subvention (qui figurent parmi les plus basses de la ville)

augmenter de 40 €. Et ce notamment en raison de l'aide qu'elles apportent à la commune en matière d'organisation événementielle (Commémorations patriotiques, ramassage de jouets pour les enfants défavorisés, Nuit des étoiles) pour les trois premières, et de mise à disposition gracieuse de tentes pour la dernière. Les sommes allouées ont été définies en commission spéciale, selon des critères précis (nombre d'adhérents, intérêt général, etc.). Amis de Lussac : 650 € ; Anciens combattants : 150 € ; Lutins festifs : 200 € ; Chorale Sainte-Cécile : 340 € ; Club canin : 420 € ; Les Gueules noires (motos) : 370 € ; FC Ham : 900 € (+ acompte déjà perçu en cours d'année : 1 200 €) ; Joyeuses rencontres : 340 € ; Mineurs et travailleurs : 420 € ; Association sportive du gymnase (tennis, gymnastique, VTT, yoga) : 1 140 € ; Union nationale des Paras : 405 € ; Cercle des arts martiaux : 565 € ; Supporter club du FC Metz Ham et Warndt : 110 €. Le Club d'épargne Les Genêts a obtenu une subvention exceptionnelle de 100 € pour financer, en partie, du matériel qui a été dégradé lors d'une tempête en plein concours de pétanque que cette association organise trois fois l'an.

■ Droit de fermage sur propriété communale

La commune perçoit un droit de fermage annuel de 0,70 € l'are (+ 2,67 % par rapport à l'an dernier) pour les 444,41 ares de terrains cultivés lui appartenant. 284 ares sont exploités par l'EARL du Granroupelstouden de Coume, 142 ares par la Ferme du Château de Ham-sous-Varsberg et 18,41 ares par la Ferme Esch de Coume. Total à percevoir : 311,09 €.

■ Divers

Le maire a informé les membres de son conseil de l'évolution de la situation conflictuelle au dojo. Le président du Budo Kai a, en effet, retiré récemment de ce local sportif presque tout le mobilier (y compris les verrous des portes) dont il revendique la propriété, et a réclaté à l'association cohabitante plus de 1 000 € de loyer pour utiliser le tatami. Le tout assorti d'une caution de 14 000 €. Face à cette situation intolérable, les membres de l'association Budo Kai ne sont plus autorisés, depuis le 8 novembre, à fréquenter ce local municipal (chauffé, entretenu et équipé d'eau courante) que la commune leur avait pourtant mis gracieusement à disposition en plus d'une subvention annuelle de 1 130 €. Plainte a également été déposée en gendarmerie pour « dégradation d'équipements publics », les barres anti-effraction ayant, en plus des serrures, également été retirées du dojo par le président. Par rapport aux travaux actuellement en cours dans la commune, il a été précisé que la rénovation des parkings des écoles des Genêts et Anne Frank devrait, si les conditions météorologiques le permettent, être achevée avant l'hiver. Puis, s'en est suivi un débat sur le projet d'investissement 2014 (à arrêter lors de la prochaine réunion du conseil municipal du 9 décembre) qui sera déposé en sous-préfecture avant la fin de l'année dans le but d'obtenir une subvention de l'État dans le cadre de la DETR.

Conseil Municipal du 9 décembre

■ Appel à un projet d'Ehpad

Un appel à projet pour la création d'un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) dans le Bassin Houiller Lorrain, et plus particulièrement dans le canton de Boulay, a été lancé par L'Agence régionale de santé (ARS) de Lorraine et le Conseil général de la Moselle. Compte tenu de la forte demande des seniors et de la longue liste d'attente, convaincu que Ham-sous-Varsberg dispose de nombreux atouts pour attirer ce type d'établissements, le conseil municipal autorise le promoteur (qui s'est présenté en mairie) à répondre à cet appel à projet, et à intervenir sur un terrain

communal proposé par la ville pour y effectuer des études de sols, des relevés topographiques et toute autre intervention nécessaire au montage de ce dossier. Si le porteur du projet remporte l'appel à projet, la commune cédera le foncier à un tarif ne pouvant pas dépasser le montant estimé par France Domaine. Dans son argumentation, le maire Valentin Beck a indiqué : « La seconde commune du Canton de Boulay, qu'est Ham-sous-Varsberg, est située à l'Ouest du Bassin houiller lorrain, à un kilomètre à vol d'oiseau du dernier puits d'extraction charbonnière de France. Elle est implantée dans un bassin de vie dépassant les 30 000 habitants, uniquement avec ses communes voisines immédiates. Ham ne dispose, à l'heure actuelle, d'aucun établissement de ce type ».

■ Protection sociale

Suite à un décret qui permet aux employeurs publics de contribuer financièrement à la couverture santé de leurs agents, la commune a décidé de participer aux cotisations des contrats labellisés souscrits par les agents à hauteur de 10 €/ mois.

■ Modification tableau des emplois

Afin de permettre un avancement de grade, le conseil municipal a décidé pour les besoins du service technique, de créer, à compter du 1^{er} janvier 2014, un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet.

■ Subvention

Une subvention de 50 € a été accordée au musicien qui anime le repas des aînés du 15 décembre.

■ Motion contre la réforme des rythmes scolaires

Sans mettre en doute certains avantages de la réforme des rythmes scolaires qui peut effectivement avoir un impact positif sur les enfants notamment en matière d'éveil à l'art sous toutes ses formes, au sport, à la culture et à toute autre activité périscolaire, le conseil municipal de Ham-sous-Varsberg est

dubitatif. Il se demande si l'État, qui impose cette mesure par décret (et non pas par une loi), a pris la peine de « sortir la calculatrice » tant le coût financier est important et déraisonnable, particulièrement en ces moments difficiles où les collectivités territoriales sont privées d'importantes aides financières. Sur le plan national, le coût de fonctionnement de cette réforme s'élèverait à 600 millions d'€ en année pleine, selon l'association des maires de France. Pour l'État, la mise en place de la réforme coûterait 1,5 milliard d'€ (à qui ? : au contribuable !). Des chiffres qui donnent le tournis et qui peuvent choquer les Français qui traversent une crise économique sans précédent. Pour Ham-sous-Varsberg, qui compte 219 écoliers, la réforme représenterait une charge supplémentaire estimée à 30 000 € par an. C'est l'équivalent d'une augmentation de près de 9 % des taxes locales. Une dépense qui viendrait s'ajouter aux 200 000 € annuels que la commune consacre déjà au fonctionnement de ses trois écoles, et aux 40 000 € qu'elle devra trouver pour financer le fonctionnement de l'Accueil périscolaire - cantine envisagé à la rentrée 2014. Michel Amella, l'adjoint chargé des écoles, a réalisé un sondage qui révèle que les parents d'élèves ne souhaitent pas cette réforme qui risque même « de fatiguer encore davantage les enfants ». Un tableau chiffré a été réalisé et ajouté au débat ; celui-ci concerne les parents des trois écoles de Ham qui ont répondu nombreux à ce sondage (83 % des parents par rapport au nombre d'élèves). 92 % d'entre eux déclarent ne pas être favorables à la réforme des rythmes scolaires. Les enseignants, quant à eux, n'ont pas souhaité s'exprimer de manière officielle.

Autre raison de juger difficilement applicable cette réforme : le recrutement de 16 animateurs périscolaires. La moitié d'entre eux devra être titulaire d'un Bafa alors qu'on ne leur demandera de travailler que ¾ d'heure par jour, 4 fois par semaine. Où irons-nous les trouver ?

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité cette motion.

■ Avis sur le redécoupage des cantons

Le Conseil municipal a débattu sur le projet de révision complète de la carte cantonale de Moselle proposé par l'État, dans le cadre de la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux par binômes (homme/femme).

Il apparaît dans ce redécoupage, que la commune de Creutzwald pourrait se voir confier la responsabilité de Bureau centralisateur du nouveau Canton de Creutzwald, ce qui est plutôt une bonne nouvelle pour l'assemblée délibérante, considérant que, vu le nombre d'habitants de cette ville centre de la Communauté de communes du Warndt, ceci n'est que justice. Par contre, le CM émet des doutes quant au choix qui a été fait de fusionner avec l'actuel Communauté de communes du Pays boulayois, provoquant ainsi une coupure franche avec le Bassin de vie qui s'était constitué de manière naturelle entre la CCW et la Communauté de communes de La Houve. Les élus s'interrogent aussi quant à l'intérêt d'une telle réforme en ces temps difficiles qui, de plus, au lieu de réduire le nombre des conseillers, l'augmente de 160 sur le plan national. Par ailleurs, l'absence de concertation avec les élus communaux et intercommunaux et la précipitation dans laquelle ce décret pourrait être appliqué, peuvent sembler quelque peu surprenantes.

■ Divers

Il a été porté à la connaissance du CM que la réfection des parkings des écoles Anne Frank et Genêts sera achevée avant l'hiver, et que la commune a profité de la présence des engins de chantier pour réparer le passage protégé près de la pharmacie rue de Creutzwald.



TOITURES MAGNANI

116, rue Principale
57490 CARLING
Tél. 03 87 93 43 77
Fax 03 87 93 46 56



Charpente Couverture Zinguerie

+50 ans d'expérience qualification **

ENTREPRISE KUCUK

Tous travaux en bâtiment Gros œuvre - Maçonnerie - Carrelage



Tél./Fax : 03 87 92 92 42
Mobile : 06 11 42 50 96

2, rue George Sand
57730 Petit-Ebersviller
fikri.kucuk@neuf.fr



CONTRÔLE TECHNIQUE

32 rue de Creutzwald HAM S/S VARSBERG
03 87 93 81 66

Réservez votre contrôle technique
en ligne sur
www.controle-technique-ham.com

CONTRE VISITE GRATUITE !

Entreprise GAPSKI David

Terrassement, Maintenance Mécanique



57 route de Creutzwald
57880 HAM SOUS VARSBERG
Tél.: 06.74.71.97.07
dav.jen@wanadoo.fr



R.F.P.B.



Revêtements Façades Peintures du Bâtiment

Peintures intérieures

Papier peint

Revêtement de sol

Isolation thermique



2 rue de la Liberté
57450 THEDING

Tél. 03 87 89 14 26
E-mail : rfpb.rfpb@orange.fr

Situation actuelle

L'année 2013 aura été en continuité dans l'apurement des dettes de la commune, par économie sur le fonctionnement, et par une augmentation modérée des recettes liées aux impôts et taxes. Au 31 décembre, la dette (emprunts) s'élève à 253 000 € (capital + intérêts). Pour la 6^e année consécutive, les investissements ont été réalisés sans recours à un emprunt.

Perspectives

Sur la même ligne de conduite, le rythme des investissements sera maintenu malgré la conjoncture, grâce à une optimisation rationnelle des subventions. Un chantier important de voirie d'un coût d'environ 900 000 € et la construction d'une structure d'accueil périscolaire – cantine d'environ 350 000 € sont programmés ; un emprunt sera sans doute nécessaire pour les concrétiser. Avec le périscolaire, la commune compte attirer de nouveaux habitants. C'est une question d'équilibre budgétaire.

Compte administratif 2012

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	321 970 €
Charges de personnel	430 665 €
Autres charges de gestion courante	72 942 €
Charges financières	15 719 €
Charges exceptionnelles	470 €
Opérations d'ordre entre sections	5 254 €
Dépenses de l'exercice	847 020 €

Recettes de fonctionnement	
Atténuation de la charge	6 199 €
Ventes de produits	32 094 €
Impôts et taxes	420 513 €
Dotations, subventions, participations	531 637 €
Autres produits de gestion courante	75 604 €
Produits exceptionnels	5 779 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	4 754 €
Recettes de l'exercice	1 076 580 €
Excédent de fonctionnement	229 560 €

Dépenses d'investissement	
Opérations d'équipement	752 797 €
Emprunts et dettes	86 986 €
+ ou - values sur cession d'immobilisations	4 754 €
Déficit d'investissement reporté	163 174 €
Dépenses de l'exercice	1 007 711 €

Recettes d'investissement	
Subventions d'investissement	605 982 €
Dotations fonds et réserves	114 208 €
Affectation N-1	384 079 €
Opérations d'ordre entre sections	0 €
Excédent d'investissement reporté	0 €
Immobilisations corporelles (vente terrains)	5 254 €
Recettes de l'exercice	1 109 523 €
Excédent d'investissement	101 812 €

Excédent global de l'exercice 2012 : 331 372 €

Budget primitif 2013

Dépenses de fonctionnement : 1 051 503 €

Fournitures, services	339 140 €
Frais de personnel	457 770 €
Participations et subventions	88 557 €
Charges financières	25 550 €
Charges exceptionnelles	2 250 €
Virement à l'investissement	138 236 €

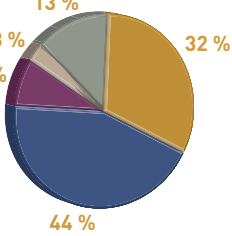


Diagramme circulaire des dépenses de fonctionnement 2013 :

- Fournitures, services : 32 %
- Frais de personnel : 44 %
- Participations et subventions : 13 %
- Charges financières : 3 %
- Charges exceptionnelles : 8 %
- Virement à l'investissement : 0 %

Recettes de fonctionnement : 1 051 503 €

Produits des services	29 790 €
Impôts et taxes	427 918 €
Subventions et autres produits	588 495 €
Produits exceptionnels	5 300 €

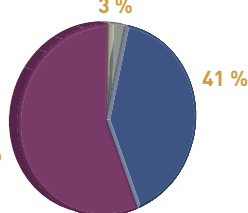


Diagramme circulaire des recettes de fonctionnement 2013 :

- Produits des services : 3 %
- Impôts et taxes : 41 %
- Subventions et autres produits : 56 %
- Produits exceptionnels : 0 %

Dépenses d'investissement : 1 781 204 €

Immobilisations en cours	425 800 €
Opérations	1 276 284 €
Remboursements d'emprunts	79 120 €
Déficit d'investissement reporté	0 €

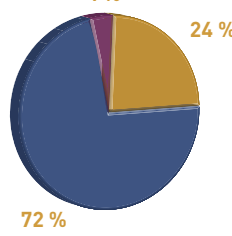


Diagramme circulaire des dépenses d'investissement 2013 :

- Immobilisations en cours : 24 %
- Opérations : 72 %
- Remboursements d'emprunts : 4 %
- Déficit d'investissement reporté : 0 %

Recettes d'investissement : 1 781 204 €

Subventions	818 725 €
Dotations, réserves	354 561 €
Emprunt	250 000 €
Excédent d'investissement reporté	101 812 €
Produit des cessions d'immobilisations	117 870 €
Virement du fonctionnement	138 236 €

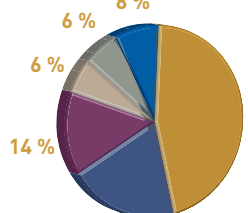


Diagramme circulaire des recettes d'investissement 2013 :

- Subventions : 46 %
- Dotations, réserves : 20 %
- Emprunt : 14 %
- Excédent d'investissement reporté : 6 %
- Produit des cessions d'immobilisations : 6 %
- Virement du fonctionnement : 8 %

Événements de l'année

■ Fête des Aînés 2012 : « C'était parfait ! »

Le banquet des aînés (67 ans et plus), organisé par la municipalité, s'est déroulé dimanche 16 décembre à Varsberg. 247 couverts ont été dressés dans la « Maison pour tous » par les membres bénévoles du conseil municipal, du personnel communal et des commissions municipales qui ont assuré le service à table. Selon les nombreux témoignages recueillis, les aînés ont passé un « extraordinaire après-midi ». Tout était « parfait », le repas était « très très bon », l'animation musicale assurée par la formation musicale Jeam était « bien adaptée au public et à la période de Noël », et le service à table était « rapide » et « convivial ».



■ 290 mètres d'étales au vide grenier d'avril



Le vide grenier organisé par l'association slovène Nanos dimanche 7 avril à proximité de la mairie a remporté un bon succès. La fraîcheur matinale a heureusement laissé progressivement la place au soleil. Les 48 exposants, installés sur 290 mètres linéaires d'étales, ont « bien vendu ». Les chineurs, qui

se sont déplacés nombreux (notamment aux alentours de 10 h 30), ont « fait de bonnes affaires ». Le cirque (pour enfants en bas âge) qui s'est installé sur le parking voisin du cimetière, n'a quant à lui pas profité de ce succès avec seulement 35 entrées payantes.



La rue du Ruisseau a été fermée à la circulation



Les chineurs avaient aussi la possibilité d'emmener leurs enfants au cirque qui s'est installé à proximité



TP STEINER
Travaux publics - Terrassements - Aménagements extérieurs

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRESSEMENTS
TRAVAUX PUBLICS

14 rue Poincaré
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 82 01 92 / Fax: 03 87 90 24 97
contact@tpsteiner.fr / www.tpsteiner.fr

BLANCK et Fils

Chauffage - Sanitaire - Entretien

Fioul, bois,
pompes à chaleur,
solaire et gaz

62, rue de la Houve
57550 Merten

Tél. : 03 87 93 19 26

blanck.et.fils@wanadoo.fr



■ 5^e Forum des métiers : les jeunes sont intéressés par l'uniforme



Le 5^e Forum des métiers en uniformes, organisé par la commune s'est déroulé le 12 avril dans et devant la mairie. Très apprécié par les professionnels en uniformes, et plus particulièrement par les recruteurs, ce forum permet de « donner un coup de pouce aux jeunes de la localité et des communes voisines qui cherchent leur voie, un métier d'avenir, un emploi ». Les représentants des trois corps d'armée (Terre, Marine, Air), de la Légion étrangère, de la Gendarmerie, des Douanes et de la Mission locale étaient présents. Quatre classes de 3^e du collège Bergpfad se sont déplacées sur le site, ainsi que des jeunes suivis par la Mission locale et des jeunes en chantier d'insertion (ASBH). Côté gendarmerie : 3 jeunes de 20 à 21 ans (2 de Créhange et 1 de Hargarten) se sont inscrits. Au stand de la Marine, le Quartier-maître Mazurczak n'aura établi que 2 contacts, mais côté Armée de l'air, 5 jeunes sont venus se renseigner au stand. Le caporal-chef Chevillard (Armée de Terre/Infanterie) a proposé à six jeunes de 16 à 28 ans, un stage de découverte d'une semaine à Sarrebourg (tous frais payés). Le Capitaine Zardet (3^e Hussard stationné à Metz), a proposé à 20 jeunes une préparation militaire de découverte du métier à Metz ; 6 autres jeunes ont été intéressés par la Réserve opérationnelle. Du côté des douanes, le Commandant Belot a repéré un jeune de 3^e très intéressé par ce métier en pleine évolution. Chez les sapeurs pompiers, 2 jeunes, très intéressés par la fonction de pompier volontaire, ont été invités à se rendre à la caserne de Creutzwald très rapidement. Enfin, selon les dires des représentants de la Mission locale – Moselle centre, 21 jeunes (de Ham-sous-Varsberg, Creutzwald et Varsberg) ont été renseignés sur les différentes possibilités de carrière dans les métiers en uniformes.

■ 275 motos devant la mairie



La sortie Poker Run organisée par le club de motos Les Gueules noires de Ham-sous-Varsberg dimanche 5 mai, a remporté un succès fou avec la participation exceptionnelle de 275 équipages. Après leur virée, les quelque 500 motards sont revenus sur le lieu de départ en début de soirée pour se restaurer à proximité de la mairie, le parking et les toilettes ayant été mis à disposition par la commune.



■ 8 Mai : une double cérémonie, toujours aussi digne



l'Union des anciens combattants par François Urbays. Le Maître de cérémonie Jean-François Filler a ensuite donné la parole à deux de ses frères d'arme qui ont lu des citations en rapport avec la bataille de Dien Bien Phu. Puis la prière des parachutistes a été récitée. Après un dépôt de gerbes (par la municipalité, les anciens combattants et l'UNP) et de roses rouges (par 12 écoliers d'Anne-Frank), la Marseillaise a été chantée par les enfants sous la conduite de leur directeur d'école M. Hochard, accompagnés de toute l'assistance. La cérémonie a été suivie par la remise d'une médaille de bronze de Jeunesse et Sports à Christian Hochard (membre de l'UNP de Ham) puis par un vin d'honneur servi à la mairie par les membres de la commission des fêtes et les adjoints au maire.

La cérémonie de commémoration de la victoire a une fois de plus été remarquable et profondément digne. Six porte-drapeaux, des officiers et sous-officiers de réserve, des anciens combattants, les membres de L'Union nationale des parachutistes locale en tenue, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (accompagnés de jeunes sapeurs pompiers), des membres de la société des mineurs et travailleurs en uniforme, les membres du Conseil municipal et le maire honoraire se sont donnés rendez-vous pour commémorer ce 68^e anniversaire de l'armistice de 1945 et le 58^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu du 7 mai 1954. Parmi les personnalités civiles on pouvait reconnaître aux côtés du maire Valentin Beck : André Boucher vice président du Conseil général, Joëlle Borowski vice-présidente du Conseil régional, Jean-Paul Dastillung, président de la CCW, le Capitaine Glad, commandant la compagnie autonome de Gendarmerie de Creutzwald.

La trompette accompagnée du tambour a annoncé la levée des couleurs et l'allumage de la flamme.

Le message de l'État a été lu par le maire et celui de



Christian Hochard

■ La Fédération, dont 23 sociétés de mineurs, en congrès à Ham le 25 mai



Les membres de la Fédération des mineurs et sidérurgistes de France/Sarre/Luxembourg se sont réunis en congrès à Ham-sous-Varsberg, sous la présidence de Patrick Neu. Le maire Valentin Beck a accueilli les quelque 50 congressistes français et allemands dans la salle socioculturelle fraîchement rénovée. Dans son discours d'ouverture, le 1^{er} magistrat a rappelé combien il regrettait qu'aucune cérémonie commémorative des victimes de la mine ne soit organisée dans le Secteur Ouest du Bassin Houiller Lorrain, « sur cette terre de

production charbonnière où a pourtant été extrait, il y a 9 ans, le dernier morceau de charbon de France ».

Sa requête a finalement été écoutée puisque, quelques instants plus tard lors de la réunion, les membres présents ont voté à l'unanimité l'organisation d'une telle cérémonie dimanche 28 septembre 2014... à Ham-sous-Varsberg.

Cette commémoration à l'attention de toutes les victimes de la mine du Secteur ouest du Bassin Houiller Lorrain (Creutzwald, L'Hôpital, Carling...), sera composée d'un défilé, d'une

messe, d'un dépôt de gerbes et d'un vin d'honneur. Elle honorera les anciens mineurs (malades, blessés ou décédés) originaires de plusieurs communautés de communes (Warndt, Pays Boulageois, Naborien et Bouzonvillois, La Houve, Duf...) qui ont travaillé à La Houve (sièges 1 et 2), à Barrois, à De Vernejoul, dans les anciens puits de l'Hôpital et Carling et dans les services des HBL (chemin de fer, cokerie, centrale Émile Huchet, ateliers de réparation, lavoirs, terrils, Formation...) de ce secteur géographique.

■ Baptême du complexe sportif et inauguration de la salle socioculturelle le 20 juin



Mme Albrecht et ses trois petits-enfants ont dévoilé le panneau

Le complexe sportif baptisé Joseph Albrecht

Composé de 2 courts de tennis extérieurs, 2 courts couverts, 1 terrain de football vert, 1 autre en schiste rouge, 1 plate-forme d'entraînement canin, 4 clubs houses, le complexe sportif a été créé à partir des années 80 sous l'impulsion de Joseph Albrecht, maire de Ham-sous-Varsberg de 1971 à 1995. Officier des Palmes académiques, vétéran de la seconde guerre, Joseph Albrecht était un homme intègre avec des valeurs humaines qui tendent à disparaître de nos jours : loyauté, droiture, franchise, bon sens, sens du devoir. Un homme profondément attaché au développement de sa commune.

En 4 mandats, ses actions ont notamment permis de fixer la population. Il a mis à disposition de ses concitoyens des infrastructures dignes d'une ville de 3 500 habitants. Joseph Albrecht a beaucoup œuvré pour l'implantation d'un collège dans sa commune à proximité duquel il a fait construire un gymnase et un dojo.

Au centre bourg il a fait construire un funéraire et a été l'un des fondateurs des Amis de Lussac, une association qui lie d'amitié la commune à Lussac-les-Châteaux dans la

Vienne. Joseph Albrecht était un père, un grand père - et un arrière grand-père - admirable, exemplaire et attentionné. C'est pour toutes ces raisons, que le conseil municipal a décidé de donner le nom de Joseph Albrecht à ce complexe sportif.

« Inaugurer pour remercier »

La salle socioculturelle a été mise en conformité en matière de sécurité, d'environnement et d'accessibilité. Ceux qui ont connu la cantine de l'ancien Collège d'enseignement général des années 60, auraient du mal à reconnaître les lieux.

Tout a été rénové ou remplacé : le toit, le plafond, les huisseries (avec création d'une porte de secours supplémentaire), la cuisine (avec de nouveaux équipements ménagers) et les toilettes (rouge pour les filles, vert pour les garçons).

Les carrelages, les murs, les plafonds, les sols, le réseau électrique, le système de sécurité d'incendie, le vidéo projecteur. Les façades ont été repeintes et le réseau d'assainissement mis aux nouvelles normes en vigueur. L'éclairage a été remplacé - tant à l'intérieur qu'à l'extérieur - par appareils à LED, permettant une réduction d'énergie allant jusqu'à 70 %. Les entrées de la salle et des toilettes sont accessibles aux personnes à mobilité physique réduite grâce à deux rampes. Les travaux, d'un montant de 335 000 €, ont été subventionnés par l'État et ont bénéficié de l'appui du fond de concours de la Communauté de communes du Warndt. Le taux cumulé de l'aide est de 56,5 %. L'argent du contribuable a été dépensé à bon escient puisque la commune a préféré la réhabilitation à la construction d'une nouvelle salle qui aurait coûté 4 à 5 fois plus chère.

La salle, d'une capacité de 220 personnes est louée, tous les week-ends, à des habitants de la localité, mais aussi à des habitants des communes voisines originaires notamment de

la CCW, du Pays naborien, de la Communauté de communes de La Houve, du DUF et des Communautés de communes des Pays Boulageois et Bouzonvillois.

On y vient faire la fête (mariages, ou toute autre cérémonie et fête familiale), se retrouver au sein d'une association (repas dansants et autres), assister à la venue d'artistes (musique, danse, etc.). Le local associatif de plain-pied qui se trouve face à la rue (qui fait office de bureau de vote n° 2 et qui est mis gratuitement à disposition de la Mission locale chaque semaine) a lui aussi été remis aux normes en vigueur (toit et plafond compris).

Pour remercier et féliciter tous ceux qui ont œuvré dans ce bâtiment, les entreprises, les bénévoles, les membres du Personnel de la commune, les membres du Conseil municipal, les agents du chantier d'insertion de l'ASBH, les adjoints (dont certains d'entre eux ont assuré la maîtrise d'œuvre, les comptes rendus de réunions et les plans), la municipalité a souhaité cette inauguration qui s'est achevée par un repas pris en commun.



Odile Bureau, Sous-préfète de Boulay a félicité le maire et son équipe pour l'intelligence dans laquelle s'inscrit l'ensemble de leurs démarches, évoquant tour à tour la volonté d'utiliser les deniers des contribuables à bon escient et de faire des économies d'énergie, de vouloir coûte que coûte préserver le marais de la Heide et d'avoir compris que les élus ne sont que de passage faisant allusion à l'hommage rendu à un ancien maire.

■ Double concours Agility

Le club canin, présidé par Jean-Marc Dorkel, a été victime de son succès. En effet, face aux nombreux concurrents, il a fallu organiser un double concours d'Agility avec 2 juges dimanche 23 juin.

Ainsi, pas moins de 150 chiens se sont retrouvés sur le complexe sportif Joseph Albrecht ; la commune a mis également à disposition le terrain de football. Les concurrents sont venus de la France entière (Lorraine, Alsace, Ardèche...) mais aussi d'Allemagne, de Belgique et du Luxembourg.



■ Lussac/Ham : 35 années d'amitié et de plaisir à se retrouver

Comme tous les 4 ans, la municipalité et Les Amis de Lussac ont reçu durant 4 jours et demi (du 14 au 18 août) les membres de l'association Les Amis de Ham dans le cadre des liens d'amitié établis depuis 35 ans entre les deux petites villes de même importance. Le séjour des « gens de la Vienne », comme on a coutume à les appeler, s'est déroulé dans une atmosphère très cordiale et de plaisir partagé. Les Lorrains ont déroulé le tapis rouge dès l'arrivée dans le parc de la mairie où un accueil chaleureux et sincère a été réservé aux 50 convives conduits par leur maire Annie Lagrange et leur président Jean-Luc Madej qui sont venus en bus (pour la plupart), en camping-car et à bicyclette (pour trois d'entre eux). Des personnalités locales se sont associées au maire Valentin Beck et à la présidente Nicole Andolfi : Joëlle Borowski (vice-présidente du Conseil régional et adjointe de M^{me} le député de la circonscription), André Boucher (vice-président du Conseil général) et Jean-Paul Dastillung (président de la CCW). Dès le lendemain matin, une marche culturelle a été organisée avec visite de la chapelle restaurée rue principale datant du 17^e siècle, de la grotte édifiée rue de l'église en hommage à Sainte-barbe et à la Sainte-Vierge et, enfin, du Sentier du marais entre la rue de Diesen et l'impasse des Œillets qui a été fortement apprécié. Après un pique-nique dans le parc, les Lussacois ont pu visiter la mairie et plus particulièrement le nouvel Espace Lussac, une galerie d'exposition et de valorisation des cadeaux que les Viennois ont offerts aux Hamois au fil des ans. Vendredi 16 août, une centaine de membres des deux associations s'est rendue en excursion en Allemagne pour le « Rhin romantique » avec repas sur le bateau. Samedi 17, une nuit des étoiles a été spécialement organisée pour les Poitevins ainsi qu'un repas dansant dans la salle socioculturelle. Au moment du départ, dimanche matin, les mouchoirs étaient de rigueur. Rendez-vous est donné dans deux ans à Lussac pour le week-end du 15 août ; ce sera la 20^e rencontre.

■ Près de 350 personnes, la tête dans les étoiles



La Nuit des étoiles organisée le 17 août par le club canin avec l'aide de la municipalité et en partenariat avec l'Astroclub Polaris de Freyming-Merlebach pendant la visite des Lussacois, a remporté un bon succès. Cinq télescopes ont été installés sur la pelouse du terrain de football.

Ce qui a permis à de nombreux amateurs d'observer le soleil. Mais c'est à la tombée de la nuit que le public a afflué : 300 à 350 personnes sont venues, en famille, observer le ciel et plus particulièrement la planète Saturne dont elles ont pu distinguer les anneaux. Une bonne cinquantaine d'entre eux était encore

sur le site aux alentours de minuit. Les explications des passionnés ont séduit les visiteurs ; ils ont, par exemple, appris qu'il existe des centaines de milliards d'étoiles, que les taches sombres visibles sur la surface de la lune sont appelées des mers lunaires mais qu'en fait ce sont des cratères, que le plus grand télescope au monde est installé au Chili, le meilleur ciel au monde pour observer les étoiles.

Les poitevins ont beaucoup apprécié cet événement. Annie Lagrange, Maire de Lussac-les-Châteaux, a indiqué : « Observer le ciel a quelque chose de poétique ; cela ouvre l'esprit. Bravo pour cette belle initiative ! ».

Événements de l'année

■ Bonne année pour la Kirb de Ham

Succès incontesté de la fête foraine, grâce au temps clément mais aussi grâce à l'animation (Journée sécurité routière et vide grenier) qui l'a accompagnée.



■ Les riverains du chemin de Rivingling font la fête

Le maire est allé saluer l'initiative des habitants du chemin de Rivingling qui, sous la conduite d'Yvette Albrecht, ont organisé la 1^{ère} fête de quartier dans leur impasse. Réussite totale puisque tous les riverains (à une personne près) ont répondu à l'invitation. Même d'anciens habitants sont venus faire la fête. L'impasse a été fermée à la circulation. Le chemin de Rivingling est ainsi devenu, le temps des festivités, le « Chemin des riverains ».



■ « Organiser un vide grenier au moment de la Kirb fut une excellente idée »



Le vide grenier organisé par l'association Nanos le 1^{er} septembre (en même temps que la fête foraine) a été un réel succès. Près de 60 exposants (non professionnels) dont 16 de Ham-sous-Varsberg. Plus de 300 mètres d'étales. Particularité : beaucoup de Hamois ont décidé d'y participer, en famille, en mettant leurs « vieilleries » en vente dans la rue. Le soleil et l'ambiance étaient au beau fixe.

■ Des truffes à Ham

Belle initiative du club canin local, dont les membres sont truffés d'idées. Ce club présidé par Jean-Marc Dorkel a organisé un double concours national de recherche de truffes au complexe sportif de Ham. Cette discipline rare dans notre région, a permis à de nombreux propriétaires de chiens, venus de toute la France notamment du Sud-ouest, de découvrir notre région. Aux dires du Juge venu de Cahors, « les Mosellans sont accueillants et très sympathiques », l'organisation « pour une première était plutôt bien réussie ». Ce qui laisse présager que ce genre de concours de cavage puisse être renouvelé l'année prochaine.



■ Bon succès pour Ham'Stram'Gram

Cette année, l'association « Les Lutins festifs », créateurs du festival « Ham'Stram'Gram », dont l'objectif est de « soutenir et donner une tribune à de jeunes groupes des environs », a décidé de proposer l'entrée gratuite. Bonne initiative, puisque plus de 130 personnes (dont des amateurs de bonne musique venus en famille) sont venues applaudir dans la salle socioculturelle les 4 formations parmi lesquelles s'est particulièrement distingué le groupe universitaire « Rock The Wise's Dude Revolver ». Côté restauration, tout a été vendu avant minuit.



■ Des ciseaux « made in Ham » pour inaugurer la Maison de la santé de Lussac dans la Vienne



Dans le cadre des liens d'amitié qui lient les communes de Lussac-les-Châteaux (Vienne) et de Ham-sous-Varsberg, de nombreux cadeaux ont été offerts entre les deux communautés durant 35 ans.

Ainsi, les ciseaux fabriqués par les agents du service technique de Ham (qui ont été offerts à Annie Lagrange, Maire de Lussac, en 2009 par Valentin Beck), ont été utilisés à bon escient.

Ces ciseaux ont suscité l'étonnement et une bonne partie de « rigolades » au sein des instances représentatives samedi 26 octobre lors de l'inauguration de la Maison de la Santé sur la nationale 147 à Lussac-les-Châteaux par Jean-Pierre Raffarin, Sénateur de la Vienne.

L'ancien 1^{er} ministre s'en est servi - non sans humour - pour inaugurer ces locaux communaux de plain-pied d'une superficie de 700 m² qui vont accueillir une trentaine de personnes : 4 médecins, des infirmiers, un kinésithérapeute, deux spécialistes en pédicure et en podologie, une sage-femme, une psychologue, des représentants du Clic (réseau gérontologique) et des intervenants bénévoles.

Cet établissement en structure bois très respectueux de l'environnement d'un coût dépassant 1,3 million d'euros, a été financé par plusieurs partenaires, dont l'Europe.



VANI Roland
Maître menuisier

Maison fondée par
André Vani en 1959

menuiserie
ébénisterie
agencements

Le Spécialiste du Bois

Exposition - Atelier:
3, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Bureau :
25, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. (33) 03 87 93 06 06
Fax (33) 03 87 93 30 35
www.vani.fr - vani@netcourrier.com

■ Envol de pylônes dans le ciel de Ham

Un spectaculaire démantèlement de pièces d'acier de 3 à 8 tonnes s'est déroulé, par hélicoptère, dans le ciel hamois les 4 et 5 novembre. 22 pylônes, qui constituaient l'ancienne ligne électrique de 63 000 Volts des HBL, longue de 3,7 kilomètres entre les puits De Vernejoul (dernier puits d'extraction charbonnière de France) et Ouest (dernier puits d'aération foncé en France), se sont ainsi envolés vers une aire de stockage et de découpage. Un super Puma de l'entreprise RTE a été nécessaire pour soulever les importantes charges.



■ « Les carnets de Julie » - Tournage à Ham



L'équipe de production de l'émission « Les carnets de Julie », animée par Julie Andrieu, s'est rendue au domicile de Romaine Farruggia le 26 novembre au 30 rue de la gare pour sa fameuse tourte lorraine.

Diffusion : le 4 janvier 2014 à 17h00 sur France 3

■ 11 Novembre : 5 décorations et 9 porte-drapeaux



La cérémonie patriotique commémorant le 11 Novembre 1918, a rassemblé plus d'une centaine de personnes sur la place publique : neuf porte-drapeaux, plusieurs officiers et sous-officiers de réserve, des anciens combattants, les membres de L'Union nationale des parachutistes (section Ham) en tenue, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (accompagnés de jeunes sapeurs pompiers) sous la conduite du Lieutenant Schlichter, le capitaine de gendarmerie Didier Glad, des membres de la société des mineurs et travailleurs en uniforme, des membres du Conseil municipal sous la conduite du maire, des écoliers accompagnés de leurs parents, des responsables d'associations, des habitants et anciens élus. La manifestation a été rehaussée par la présence remarquable de Joëlle Borowski, Vice-présidente du Conseil régional, et d'André Boucher, vice-président du Conseil général. Au cours de la cérémonie, la Marseillaise a été chantée

avec brio par des élèves de l'école élémentaire des Genêts sous la conduite de leur directeur M. Becker. L'occasion pour Ferdinand Ultsch et Raymond Velot de se voir décerner, devant le monument aux morts, la médaille de Reconnaissance de la Nation (Afrique du Nord) par le lieutenant-colonel Rymarz qui a également remis la distinction de porte-drapeau à Édouard Dervich ancien parachutiste.

Après la cérémonie «militaire», les participants ont défilé dans la rue du Ruisseau en direction de la salle paroissiale où le maire Valentin Beck a décoré, Christian Leroux (chef du service technique) et Jacky Dohr (adjoint technique principal), de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale, de vermeil (30 ans) pour le 1^{er}, et d'argent (20 ans) pour le second. Un vin d'honneur offert par la municipalité a ensuite été servi dans la salle paroissiale par les membres bénévoles de la commission des fêtes.



Ferdinand Ultsch, Édouard Dervich et Raymond Velot ont été décorés par le lieutenant-colonel Rymarz



Jacky Dohr et Christian Leroux ont été décorés, par le maire Valentin Beck, de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

■ St-Nicolas rend visite aux 219 écoliers de Ham



À l'école Anne Frank



À l'école les P'tits Loups



À l'école élémentaire des Genêts



À l'école maternelle des Genêts

Six événements culturels fort appréciés

Les Amis de Lussac ont organisé, cette année, six événements culturels (théâtre, danse folklorique, fête de la musique...) variés et de bonne qualité.

■ Fête de la musique : un bon cru



La fête de la musique 2013, qui s'est déroulée samedi 22 juin dans le parc de la mairie à partir de 17h00, a été un bon cru. Dès 22h00 les organisateurs (les Amis de Lussac, en partenariat avec la municipalité et la commission communale des fêtes) ont été à court de pain, signe d'une attractivité dépassant les espérances. Le programme proposé, varié avec des artistes locaux de toutes tendances qui ont joué sans cachet dans l'esprit de la Fête de la Musique, a fait mouche. Se sont succédés sur scène : Bernadette la chanteuse, Alain l'accordéoniste, DJ Alfred (musique festive) et le groupe Otages (tubes des années 60 à 80).

■ Une troupe ukrainienne dans la salle socioculturelle



La section culturelle, animée par Denis Carmagnani, a créé l'événement au mois de juin en faisant venir une troupe ukrainienne (danse et chants traditionnels) à Ham-sous-Varsberg. Le public (environ 70 personnes) a été conquis par le charme et l'humour slaves, mais aussi par l'acoustique de la salle socioculturelle fraîchement rénovée.

■ Les pièces de théâtre organisées par la section culturelle ont animé la ville tout au long de l'année



Le 27 janvier, la troupe de théâtre « Côté Cour » s'est produite dans la salle paroissiale. La pièce, signée Robert Lamoureux intitulée « Si je peux me permettre », que les acteurs ont interprétée avec beaucoup de talent, a remporté un bon succès. Si l'on se réfère à l'applaudimètre, le public (une soixantaine de personnes) a passé un bon dimanche après-midi.



Samedi 25 mai dans la salle paroissiale, s'est produite la troupe « La Roulotte » de Freyming-Merlebach. La pièce de Franck Didier « Hôtes Tension », a eu un bon succès. Les artistes ont été longuement applaudis par le public venu nombreux (79 entrées payantes).



Le 19 octobre, les Balladins du Warndt ont joué une comédie délicate de Guillaume Mélanie intitulée « Mes Meilleurs Ennuis », qui a attiré 76 spectateurs.



La troupe de l'atelier-théâtre de la MJC de Saint-Avold a joué, en costumes d'époque, « les petites femmes de Maupassant », une pièce écrite par Roger Défossez.

■ Gymnase municipal : après trois ans de travaux, l'inauguration



A l'issue de trois tranches de travaux d'un montant dépassant les 800 000 € HT, le gymnase a retrouvé une nouvelle jeunesse. Il a été inauguré par le Président du Conseil général et la Députée de la circonscription. « 800 000 € : c'est énorme mais c'était nécessaire ! » a lancé le maire Valentin Beck qui a pris le temps nécessaire pour expliquer (aux personnalités et au public venus nombreux à l'inauguration) combien cette réhabilitation était indispensable. « Ce gymnase de 1 220 m², doté d'une salle de sport de près de 1 000 m², est situé à proximité du collège Bergpfad. Ce dernier est fréquenté par 368 élèves, originaires de Ham, Porcelette, Guerting, Varsberg, Diesen, Bisten, Creutzwald, Carling, L'Hôpital, Longeville, et même de Saint-Avold. Ce local sportif qui est, évidemment, également utilisé par plusieurs associations (de Ham mais aussi des communes voisines, issues de plusieurs Communautés de communes : CCW, Pays naborien, La Houve, DUF, Pays Boulageois et Bouzonvillois), était devenu vétuste, inconfortable, mais surtout, inchauffable. L'ancien bâtiment (de type Cosec) se détériorait (le toit avait déjà des fuites) et

les professeurs d'EPS du collège, les collégiens, les parents d'élèves, tous nous l'ont fait comprendre dès notre élection en 2008. En hiver, sur le sol sportif, le thermomètre indiquait 8°, chaudière à plein régime. La dépense énergétique était énorme et les occupants mécontents. Alors il y eut un débat au conseil municipal, puis avec le conseiller général André Boucher et une représentante du Conseil Régional. Finalement, le verdict est tombé en 2010 : *Si la commune entreprend la rénovation, le conseil général subventionnera à hauteur de 70 % et le conseil régional à hauteur de 10 %. Même l'Ademe donnera un coup de pouce pour réaliser un audit énergétique.* Nous n'avions pas prévu cette grosse dépense, et ce projet ne constituait pas même une de nos promesses électorales, mais nous avons néanmoins décidé de nous engager sur cette voie », conclut le maire. Le Président Weiten a aussitôt acquiescé : « Vous avez fait le bon choix et je vous félicite pour cette réalisation au service des collégiens et des associations... » rappelant plus loin dans son discours combien « l'existence d'une telle structure de proximité était nécessaire à Ham-sous-Varsberg ».



Patrick Weiten, président du Conseil général : « Je vous félicite. Vous avez fait le bon choix. Bravo pour cette belle œuvre accomplie, proche des citoyens et des collégiens. Et qui, de plus, a profité à l'économie de proximité ».

(démolition de cloisons, ouverture de nouvelles portes). Cette partie du gymnase a elle aussi été concernée par des travaux d'isolation de toiture ; un renforcement de la structure métallique a, là aussi, été nécessaire. La protection incendie a été entièrement revue et corrigée. Enfin, les couloirs d'accès, les vestiaires, les toilettes, les douches, les locaux techniques et de rangements, la salle pré-aménagée pour une petite cuisine ont été concernés par la 3^e phase (année 2013). Tout a été refait : l'isolation, l'électricité, les peintures, le carrelage, le revêtement de sol. Une ventilation double flux a été installée et l'imposante cheminée extérieure – devenue inutile – a été démantelée. La commune, ayant fait le choix d'un éclairage à basse consommation, l'illumination de l'ensemble de cette partie du bâtiment a été conçue avec des lampes à LED équipées de détecteurs de présence. Les systèmes de sécurité ont été remis aux normes ; toutes les dispositions ont été prises en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité physique réduite. Le chantier ne s'est malheureusement pas déroulé sans embûches. La commune a eu droit à un dépôt de bilan en cours de travaux (il a donc fallu refaire un appel d'offres et réunir la commission d'appel d'offres) et a essuyé un sinistre « dégât des eaux » (causé accidentellement par une entreprise qui a œuvré dans ce bâtiment), qui a occasionné le remplacement d'une partie du sol qui venait d'être posé (la facture s'est élevée à plus de 50 000 € HT à charge de l'assurance de l'entreprise). Les délais ont malgré tout été quasiment respectés.

Tout a été rénové du sol au plafond

En 2011, les travaux de la 1^{ère} tranche ont consisté à habiller le bâtiment (qui abrite le plateau sportif) pour l'hiver (isolation de la toiture, des murs, installation de nouvelles portes étanches, bardage de l'ensemble du bâtiment). La salle de sport a gagné en confort ; elle est moins bruyante, mieux chauffée, mieux éclairée. Pour parvenir à ce résultat, il a fallu renforcer la charpente pour supporter le surpoids de l'isolation. Le gymnase est ainsi devenu performant sur le plan énergétique. La seconde tranche (en 2012) a réuni une dizaine de corps de métiers (charpentier, menuisier, plâtrier, électricien, chauffagiste, plombier, peintre et installateur de revêtement de sol) ; ils se sont partagés le planning et les espaces pour mener leur chantier durant les vacances scolaires d'été. Dans la salle de sports, le sol a été remplacé par un matériau multisports qui offre la possibilité d'y organiser des événements tant sportifs que socioculturels (les tables et les chaises ne laissent pas d'impact au sol) ; sur les murs et au plafond, peinture, aérothermes, conduits de chauffage, éclairage, ont été refaits à neuf. Le reste du bâtiment a été ré-agencé pour optimiser les espaces

■ 75 personnes à la réunion publique sur le marais de la Heide

Les élus de communes de Porcellette, Diesen et Ham-sous-Varsberg souhaitent préserver et valoriser le marais de la Heide. Après l'acquisition foncière, il est désormais question de diagnostic, de plan de gestion et de plan d'aménagement. Une étude d'une durée d'un an est en cours de mars 2013 à mars 2014 par un cabinet d'experts. La réunion publique qui lui a été consacrée le 27 juin 2013, a permis de dresser un premier bilan et de rappeler l'intérêt de cette démarche qui profite à l'environnement. L'impact positif attendu en matière d'attractivité a lui aussi été mis en avant.

106 espèces d'oiseaux, 15 de papillons, 11 d'odonates (libellules et demoiselles), 9 de chauve-souris, 4 plantes d'intérêt régional, vivent dans le marais de la Heide. Ce 1er constat établi après seulement 3 mois d'étude est plus que conséquent. Les habitants des trois communes, venus assister à la réunion publique, étaient très attentifs aux informations fournies par Christelle Jager du bureau d'études Esope qui précisa aussi la présence d'espèces végétales dites envahissantes ou invasives, en fait des plantes originaires d'autres continents (exemples : Renonée du Japon, Solidage) dont l'installation dans les milieux naturels limite l'épanouissement des espèces locales. Autre constat : le marais de la Heide (le plus grand du Warndt avec 90 ha) est une zone humide très ancienne. Des écrits, remontant au XVIII^e siècle, mentionnent que les prés de la vallée de la Bisten étaient réservés au seigneur et voués à l'agriculture. La tourbe était également exploitée jusqu'en 1839.

Importantes subventions

Florent Hayotte du Conseil général a rappelé la démarche du département qui consiste à aider les communes à préserver et valoriser les zones humides, comme le marais de la Heide, classées ENS (Espace naturel sensible). Pour acquérir les terrains et mener l'étude, d'importantes subventions ont été obtenues du département, de



La réunion publique s'est déroulée dans la salle socioculturelle de Ham-sous-Varsberg

l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et du SEE (Syndicat des eaux de l'Est). Quant au maire de Ham-sous-Varsberg, maître d'ouvrage de l'étude, il a rappelé l'intérêt environnemental de cette démarche pour laquelle les 3 communes sont souvent citées en exemple et qui « va profiter à nos enfants, petits enfants et aux générations futures », puisqu'un marais permet de réguler la ressource en eau, de prévenir les crues, sans parler de son rôle d'auto épuration. Les maires de Porcellette et Diesen se sont eux aussi exprimés, notamment lors des « questions/réponses » de la salle qui ont porté sur la pêche, les déchets trouvés aux abords du marais et le coût de l'étude. Fabrice Boucher, conseiller général de Saint-Avold 1, a fourni des explications quant à ce dernier point, saluant au passage l'implication des élus « qui sont accompagnés dans leur démarche par le département dans le cadre de ses missions en faveur de l'environnement ».



Trois maires : Eddie Muller, Valentin Beck et Erwin Thiel



Florent Hayotte et Christelle Jager

■ Complexe sportif : mise en conformité de l'assainissement

Suite aux travaux entrepris en début d'année dans la salle socioculturelle, qui ont particulièrement concerné la cuisine et les toilettes, d'importantes modifications ont été mises en conformité de l'assainissement ont été nécessaires. Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage communale, ont été réalisés par l'entreprise Steiner de Creutzwald.

La commune en a profité pour mettre en conformité une grosse partie du réseau sur le complexe sportif Joseph Albrecht (environ 110 mètres de canalisation). L'installation d'une pompe de relevage, enterrée à 3,50 mètres de profondeur, a été nécessaire, la zone étant située en contrebas du réseau d'assainissement géré par le Smiasb (Syndicat mixte intercommunal de l'assainissement Sud de la Bisten).



La pompe de relevage est enterrée à 3,50 m de profondeur à l'entrée du complexe sportif, face à l'école des Genêts

■ Au concours « Je fleuris la Moselle », Ham a décroché trois prix



Trois prix : un pour la commune, deux pour des particuliers

Au concours « Je fleuris la Moselle », organisé par le Conseil général au gymnase de Ham-sous-Varsberg, la ville a remporté le 2^e prix d'Arrondissement dans la catégorie 6

(communes de 2000 à 4000 habitants). Pour les maisons individuelles, M. et M^{me} Andolfi, rue de Guerting, et M. et M^{me} Boutter impasse des Roseaux, ont eux aussi été distingués.



La remise des prix s'est déroulée en novembre à Ham-sous-Varsberg dans le gymnase rénové

■ Déco de Pâques : plus de 40 sujets fait main

La décoration de Pâques séduit les Hamois et les gens de passage. Un succès légitime d'autant plus que les quelque 40 lapins, poules et œufs de Pâques ont été complètement réalisés à la main par le personnel municipal.

Cette année, des sangliers ont pris la poudre d'escampette. Certains d'entre eux sont revenus, comme par magie, quelques jours après la publication d'un article dans la presse locale.



■ Ham de mieux en mieux fleuri



En quelques années, le fleurissement de la ville s'est développé grâce aux efforts du service technique et de bénévoles de la commune. Les habitants n'y sont pas insensibles et fleurissent aussi de plus en plus leurs maisons et balcons en participant, malgré eux, à l'opération « Je fleuris Ham ». Pour les remercier, les encourager et les mettre à l'honneur, le maire donne chaque fin d'année une réception dans ce sens.



CAMO INTERIM

Votre métier est notre
préoccupation,
travaillons ensemble !

CAMO INTERIM
c'est 15 agences
dans le Nord Est de la
france :

Toutes nos coordonnées et offres d'emploi sur :
www.camo-interim.fr



3 Agences d'emploi en Moselle-Est

CAMO INTERIM
42 Avenue de longchamps
57500 ST AVOLD
03 87 91 12 00

CAMO INTERIM
Rue Jean Monnet
57600 FORBACH
03 87 85 25 51

CAMO INTERIM
9 rue j.Baptiste Dumaire
57200 SARREGUEMINES
03 87 98 16 16



GEMO INTERIM

Une enseigne du groupe
CAMO

GEMO INTERIM
c'est 22 agences
dans toute la france :

Votre métier est notre
préoccupation,
travaillons ensemble !



Toutes nos coordonnées et offres d'emploi sur :
www.gemo-interim.fr

■ 3^e tranche des travaux du gymnase

Toute la partie du gymnase, autre que le grand local accueillant le plateau sportif (les couloirs d'accès, les vestiaires, les toilettes, les douches, les locaux techniques et de rangements, la salle pré-aménagée pour une petite cuisine...) a été concernée par la 3^e phase. Tout a été refait : l'isolation, l'électricité, les peintures, le carrelage, le revêtement de sol. Une ventilation double flux a été installée et l'imposante cheminée extérieure – devenue inutile – a été arasée. La commune, ayant fait le choix d'un éclairage à basse consommation, l'illumination de l'ensemble de cette partie du bâtiment a été conçue avec des lampes à LED équipées de détecteurs de présence.



L'ancienne et imposante cheminée, étant devenue inutile, a été démolie. Le grignotage a été préféré à tout autre procédé jugé trop risqué.



Visite du chantier après le sinistre dégât des eaux

■ 64 nouveaux panneaux d'intérêt local



La commune a décidé d'installer 64 panneaux de signalisation d'intérêt local aux endroits stratégiques : giratoire, carrefour rue de la gare/rue de Creutzwald, carrefour près de la pharmacie. Objectif : signaler de manière claire la direction des établissements publics (mairie, écoles, collège, dojo, gymnase, complexe sportif, funérarium, église...) et les 14 entreprises et commerces (poste, banque, restaurant, garage, pharmacie, ambulances...) qui ont manifesté leur intérêt pour ce dispositif. La municipalité a pris en charge le montage de l'ensemble et a financé les « lames » la concernant. Les professionnels ont financé leurs propres panneaux. Le système permet de retirer ou d'ajouter des lames à tout moment. L'UTR (Conseil général) a été consulté, cet équipement étant disposé le long des routes départementales.



■ Sécurité accès cimetière



Afin d'améliorer la sécurité des piétons au niveau de l'accès Est du cimetière (qui donne sur le grand parking), la municipalité a éloigné le passage protégé du virage et installé 16 garde-corps supplémentaires. Trop de personnes mettaient leur vie en danger en traversant la chaussée au sortir du virage, sans visibilité.

■ Les parkings des écoles, renouvelés

Le chantier de rénovation des parkings des écoles Les Genêts et Anne Frank ont duré du 28 octobre au 12 décembre. Ces travaux de voirie subventionnés par le Conseil général à hauteur de 70 % (Pacte 57 + Amendes de police), se sont élevés à 160 000 € HT sans les avenants. Ils ont été réalisés par l'entreprise Muller TP à qui le marché a été attribué suite à l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 9 septembre 2013. Un sens de circulation a été imposé afin d'améliorer le trafic et donc la sécurité des écoliers et des parents d'élèves. À l'école des Genêts, où la capacité de stationnement a été augmentée, cette rénovation a permis d'inciter les automobilistes à ne plus stationner à des endroits gênants voire dangereux, particulièrement le long de la rue de Creutzwald. À l'école Anne Frank, le bitume a remplacé le calcaire qui, à l'usage, était source de désagréments notamment en cas de pluie, de neige et de verglas. Les directeurs d'écoles, les parents d'élèves et les riverains ont été informés de ces travaux par courrier du maire.



Parking de l'école Anne Frank



Parking de l'école des Genêts



■ Espace Lussac

Dans le cadre des liens d'amitié tissés avec Lussac-les-Châteaux (Vienne), la commune a réagencé le couloir d'accès aux bureaux des adjoints au maire. Baptisé Espace Lussac, il met en valeur les présents offerts depuis 35 ans par les Poitevins à la commune. Il accueille également la photocopieuse de la mairie autour de laquelle un espace de travail sera aménagé.

■ Un robot tronçonneur pour déboucher une canalisation chemin des corbeaux



Une quarantaine de mètres de conduite d'évacuation d'eaux de ruissellement était envahie par des racines de sapins, provoquant des inondations au Chemin des Corbeaux. La municipalité a fait intervenir, cet automne, une entreprise spécialisée. Coût des travaux : environ 3 000 € sur les fonds propres de la commune. Un robot équipé d'une torche, d'une caméra et d'un disque tronçonneur, piloté depuis une fourgonnette de chantier, a été introduit dans la conduite de 30 centimètres de diamètre. Les racines découpées au passage du «robot-tunnelier», ont été évacuées par aspiration.

■ Logements communaux : isolation des combles aux Genêts

86 rouleaux de laine de verre ont été posés sous les combles de l'école maternelle des Genêts fin 2012/début 2013, juste au-dessus des logements communaux. Cet investissement - qui va se poursuivre au fur et à mesure des possibilités financières de la commune - permettra, aux locataires et à la municipalité, de faire des économies d'énergie.



■ Importants travaux dans la salle socioculturelle



Dans la salle socioculturelle, la mise en conformité en matière de sécurité, d'environnement et d'économie d'énergie est achevée. Le toit a été remplacé (y compris le plafond), la cuisine a été rénovée (avec de nouveaux appareils ménagers) et des toilettes ont été complètement remises à neuf et mises aux normes en vigueur. Un appel à la concurrence a été lancé au mois de février pour confier ces importants travaux à des professionnels : Magnani de Carling pour la toiture (55584,62 €), EGE de Stiring-Wendel pour l'électricité et l'alarme incendie (29026,92 €), Jung et Bagard de Rohrbach les Bitch pour le plafond et la plâtrerie (5205,33 €), Blanck de Merten pour la plomberie et le sanitaire (18378,62 €), Zehnacker de Hombourg-Haut pour la menuiserie (9477,10 €), Sodiamars de Creutzwald pour le carrelage (13458,59 €), TP Steiner de Creutzwald pour le réseau eaux usées (67275 €), Technal de Velzeze pour le mobilier de cuisine (12291,29 €) et Kucuk de Petit-Ebersviller pour la maçonnerie et le terrassement (6587,45 €). Montant total du marché : 247284,92 € TTC.

Les travaux de préparation avant la venue des entreprises (démolition de vieilles structures, déménagement d'armoires...) ont été réalisés par des bénévoles de la commune et des agents du service technique.

Éclairage basse consommation et deux accès pour personnes handicapées

Inaugurée le 20 juin par Odile Bureau, Sous-préfète de Boulay, l'ancienne cantine scolaire du CEG est méconnaissable. Neuf corps de métier, 2 cabinets d'experts et une dizaine de bénévoles se sont croisés sur le chantier qui s'est déroulé en un temps record pour ne pas trop longtemps perturber le rythme des locations. Le toit a été remplacé par un bac acier isolé.

De nouveaux appareils de cuisine (lave-vaisselle, etc.) ont été installés, ainsi qu'un plafond suspendu (isolé et anti-feu) et un nouveau bar équipé de chambres froides. Les alarmes incendie ont été revues et corrigées. L'ancien système d'éclairage a été remplacé, à l'intérieur comme à l'extérieur, par des appareils à LED de basse consommation, permettant une réduction d'énergie d'environ 70 %.

La salle est accessible aux personnes handicapées et à mobilité physique réduite grâce à deux rampes : l'une à l'entrée de la salle, l'autre devant les toilettes. Le réseau d'assainissement a été mis en conformité (depuis la rue de Creutzwald jusqu'au terrain de football vert), les murs extérieurs ont été repeints, un local poubelles (extérieur), équipé d'un système d'évacuation des effluents, a été construit à l'arrière de la cuisine. Le sous-bassement de la salle a reçu de nouvelles grilles de ventilation. La commune en a profité pour réparer des fuites au niveau des toitures voisines du club house tennistique et du bâtiment abritant les courts de tennis couverts.



Le local toilettes a été complètement rénové et sa capacité a été doublée

■ Une aire de jeux pour enfants en bas âge

Une balançoire, une tour multifonctions avec toboggan, un tourniquet, une voiturette, un Matteo sur ressorts ainsi que de deux bancs ont été installés dans l'espace vert situé derrière l'église. Cette aire de jeux pour enfants en bas âge, est sécurisée par une clôture ; la porte d'accès, située côté église, sera accessible aux personnes à mobilité physique réduite et donc aux poussettes. Coût de cet investissement qui a bénéficié d'un fonds de concours de la Communauté de communes du Warndt de 22 % : 17000 € HT. L'implantation d'un city stade (pour adolescents) est également prévue ; ce projet devrait voir le jour en 2014 au quartier des Genêts (près des courts de tennis extérieurs).



CCW

■ Moselle Macadam Jeunesse : la CCW aide les communes

Moselle Macadam Jeunesse (opération labellisée par le Conseil général), permet d'offrir aux jeunes de 11 à 17 ans l'accès à des pratiques sportives, artistiques et culturelles.

Cette année, elle a eu un écho naissant au sein de la Communauté de communes du Warndt.

A l'initiative du président Dastillung, plusieurs réunions se sont déroulées en mairie de Ham avec les différents partenaires de l'opération (Conseil général, CCW, municipalités de Ham, Guerting et Varsberg, associations locales, ASBH).

Elles ont abouti - au courant de l'année - à des stages de tennis et à des sorties VTT organisés par l'Association du gymnase de Ham (ASGH).

D'autres associations se disent également prêtes à participer à cette action : les Amis de Lussac (Ham), le club canin (Ham) et les clubs de football de Ham et de Guerting.





Equipement Général Electrique

E.G.E

BATIMENT - TERTIAIRE
INDUSTRIEL - MILIEU HOSPITALIER
REALISATION DE RESEAUX
INFORMATIQUE
TELEPHONIE - INTERPHONIE
ALARME
CLIMATISATION - VMC

84 Rue Nationale
57350 - STIRING WENDEL
Fixe : 03-87-84-22-93

☎ : e.g.e@wanadoo.fr



Les Lunettes de Christophe

*Spécialiste de la presbytie - Verres de fabrication française
Votre 2^e paire de marque pour 1€ de plus !*

*Votre opticien les LUNETTES DE CHRISTOPHE
vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2014 !!!*

40% de remise

**sur votre monture optique,
offre réservée aux habitants de Ham,
sur présentation de ce coupon ***

8 rue de la Houve - 57150 CREUTZWALD

Tél. : 03 87 90 65 81

Ouvert du mardi au samedi

* Voir conditions en magasin, offre valable jusqu'au 31/12/2014



Cinq établissements et locaux visités par la Commission de Sécurité en 2013

Les membres de la Commission communale de sécurité, présidée par le maire, ont effectué le 6 novembre, en matinée, une visite ordinaire de contrôle sécurité du collège Bergpfad, comme tous les 3 ans. La commission a donné un avis favorable et a profité de l'occasion pour réclamer au Principal un exercice d'incendie surprise. Ce dernier s'est déroulé de manière très satisfaisante puisque les 368 collégiens, mais aussi les enseignants et les membres du personnel, ont quitté l'établissement scolaire après l'alerte sonore et visuelle en 1 minute 48 secondes et que le système de fermeture des portes coupe-feu a plutôt bien fonctionné.

Cette commission (dont font partie les représentants du SDIS, des sapeurs pompiers locaux, de la gendarmerie et de la Direction départementale des territoires), a le même jour visité la salle socioculturelle, la mairie, le gymnase et la MAM (Maison d'assistants maternels). Un avis favorable a été donné à l'ensemble de ces locaux. Le gymnase a ainsi pu être réouvert aux collégiens et aux associations, et la MAM a été autorisée à ouvrir le 8 novembre 2013.



La Commission communale de Sécurité, convoquée par le maire, s'est rendue au collège Bergpfad. Elle a examiné les documents administratifs (attestations d'assurance, certificats de conformité des appareils, etc.), avant de réclamer un exercice d'incendie surprise, puis d'effectuer une visite de l'établissement.



Visite du gymnase



Visite de la mairie et de ses abords



Visite de la MAM (Maison d'Assistants Maternels)



TOP COULEUR
JCM AUTO & Utilitaire
Agent IVECO

**Carrosserie - Peinture
Mécanique - Électricité
Montage GPL**

Tél. : 03 87 93 14 46
Fax: 03 87 90 23 17
topcouleur@live.fr

20 rue de Porcelette
57880 Ham-sous-Varsberg



Parc d'Activités Sud
Tél : 03.87.29.10.70

CREUTZWALD

■ Journée sécurité routière : bilan positif

Le fait d'organiser cette journée de sécurité routière un samedi de fête foraine et à 2 jours de la rentrée des classes a été finalement une bonne idée. 60 jeunes, une vingtaine d'adultes (auxquels il convient d'ajouter une trentaine de bénévoles) ont ainsi été sensibilisés à la sécurité routière. C'est un bilan plutôt positif. La désincarcération a été le moment fort de la journée. La voiture tonneau a coûté environ 500 € à la commune ; mais elle a permis de sensibiliser 69 personnes. La commune compte renouveler cette opération l'année prochaine ; les pompiers et les trois intervenants départementaux de sécurité routière (bénévoles dépêchés par la Préfecture) sont du même avis.

Ces derniers ont précisé : « Toutes les personnes qui sont venues assister à la désincarcération de 15h00 (c'est-à-dire 60 à 70 jeunes gens), se sont rendues à nos stands et ont, pour la plupart, participé aux ateliers ; nous avons la sensation de ne pas avoir perdu notre temps et sommes satisfaits de la journée. Un bilan de 60 jeunes sensibilisés à la sécurité routière c'est énorme pour une petite commune de moins de 3 000 habitants ». La municipalité remercie les sapeurs pompiers de Creutzwald, les bénévoles de la préfecture, les propriétaires des voitures de prestige (notamment 7 DS et 4 alpines), l'association Nanos qui a assuré la restauration, le garage Top couleur (anciennement garage Bastian) pour avoir fourni la voiture à désincarcérer, la société des mineurs et travailleurs (pour avoir fourni une tente) et tous les bénévoles habituels.



■ Sécurité routière : 3 radars pédagogiques supplémentaires

Dotée d'un panneau radar pédagogique mobile à énergie solaire et d'un autre à énergie électrique, la commune s'est dotée cette année de 3 radars dissuasifs supplémentaires fixes, subventionnés par le conseil général dans le cadre des amendes de police. Ils sont en cours d'installation rue de Diesen (voir photo), rues de Guerting et de la Gare. L'équipe municipale accorde beaucoup d'importance à la sécurité routière. Sa philosophie est d'agir sur le comportement des conducteurs, plutôt que d'installer des ralentisseurs à tout va, beaucoup trop coûteux pour le contribuable. Ainsi, une action de sensibilisation des personnes aux risques d'accidents a été organisée le 31 août devant la mairie, des radars mobiles ou fixes ont été installés aux endroits stratégiques, des voiries ont été urbanisées grâce à des tracés au sol permettant le stationnement en bordure de chaussée, invitant les conducteurs à la vigilance et à la prudence.



■ 4 personnages aux abords des écoles pour sensibiliser les automobilistes

Des figurines d'enfants de taille réelle ont été posées aux abords des écoles Anne Frank et Genêts au mois de mars. Leur objectif est d'attirer l'attention des automobilistes et donc d'améliorer la sécurité des 219 enfants fréquentant ces établissements scolaires situés en bordure de route à trafic élevé. Ces panneaux bois ont été entièrement réalisés par les agents du service technique à la demande du maire qui les a félicités pour la qualité du travail.



■ Au collège, ça va mieux

Depuis que les collégiens (ne prenant pas le bus) ont été invités (en début d'année 2013) à sortir de l'établissement du côté du parking du dojo, une nette amélioration de la sécurité routière a été constatée. Pour progresser encore davantage, la commune a créé, au printemps, 10 places de stationnement supplémentaires et installé des panneaux interdisant aux automobilistes le stationnement et l'arrêt dans les couloirs de bus aux heures de pointe. Concernant les écoles primaires et maternelles, où l'on constate des problèmes similaires, la réfection des parkings (avec un tracé au sol plus efficace) favorise là aussi une sécurité accrue.

Associations/municipalité : un partenariat gagnant/gagnant



Les présidents (ou leurs représentants) des 20 associations hamois ont été réunis en automne, par la municipalité. Objectif : élaborer en toute concertation le calendrier des manifestations de l'année à venir. L'occasion pour le maire et les adjoints de rendre hommage à la « solidarité du tissu associatif », qualifiant les associations hamoises de « créatives, entreprenantes et, pour nombre d'entre-elles, toujours prêtes à travailler en partenariat avec la ville ». Un diaporama a été présenté par les élus ; il a

permis d'illustrer la collaboration commune/associations, « ce petit plus hamois qui renforce les liens, mobilise les énergies et rend la ville plus attractive ». Le maire a également salué la participation de certaines associations à l'opération Moselle Macadam Jeunesse, dont un film promotionnel a été projeté. Les nouveaux tarifs de location de la salle socioculturelle et la date limite de dépôt des dossiers de subventions et de remise de photos du bulletin municipal annuel ont été annoncés par les deux adjoints en charge des associations. La commune participant à l'opération « Brioches de l'amitié », le planning et l'organisation de cette action caritative ont également été précisés. Quant au "Téléthon à Varsberg", qui n'a pas lieu cette année, le maire a divulgué les raisons qui lui ont été communiquées par les organisateurs varsbergeois. Côté calendrier 2014, d'originaux événements ont été proposés (ou sont à l'étude) en plus des manifestations traditionnelles : un festival musical (en plus d'Ham'stram'gram), 1 vide grenier le 1^{er} mai (en plus de celui du dimanche de la Kirb), un salon du modélisme le 14 septembre, une cérémonie de toutes les victimes de la mine (Sarrelor-Lux) le 28 septembre (une première à Ham !), un marché de Noël unique réunissant un maximum d'associations (y compris les Gueules noires déguisés en Pères Noël), un concours de cavage (recherche de truffes par des chiens).

Calendrier des manifestations 2014

JANVIER

Mercredi 8	AG Société des Mineurs et travailleurs	GS
Samedi 18	AG UNP	PS
Samedi 25	Les Amis de Lussac moules-frites	GS

FÉVRIER

Dimanche 2	AG Les Gueules Noires	PS
Dimanche 9	Choucroute Fédération des Mineurs	GS
Dimanche 23	Banquet Club épargne les Genêts	GS

MARS

Vendredi 7	AG Vallée de la Bisten	P
Dimanche 16	Choucroute Conseil de Fabrique	GS
Vendredi 21	AG Cercle des arts martiaux	P
Dimanche 23	Banquet Les Joyeuses Rencontres	GS
Dimanche 30	Fête du Printemps Nanos	GS

AVRIL

Vendredi 11	Forum des Métiers Uniformes	M
Samedi 12	Rassemblement UNP	GS
Samedi 27	Marche du printemps UNP	GS

MAI

Jeudi 1	Brocante Nanos	M
Dimanche 4	Poker-Run Les Gueules Noires	
Jeudi 8	Cérémonie commémorative	M

JUIN

Samedi 7	Tournoi de foot RCC	P
Samedi 21	Fête de la Musique Les lutins festifs	M
Dimanche 22	Fête champêtre Amis de Lussac	M
Dimanche 22	Concours Agility Club canin	P
Samedi 28	Challenge Boutter ASGH	P

JUILLET

Dimanche 6	Marche Société des Mineurs	GS
------------	----------------------------	----

AOÛT

Vendredi 15	Challenge Crédit Mutuel foot	P
Dimanche 17	Concours Agility Club canin	P

SEPTEMBRE

Samedi 6	Nuit des étoiles Club canin	P
Dimanche 7	Brocante (dimanche de la Kirb) Nanos	M
Dimanche 14	Salon du modélisme Amis de Lussac	G
Dimanche 28	Victimes de la Mine Société des Mineurs	GS

OCTOBRE

Jeudi 2	AG ASGH	GS
Dimanche 5	Fête des Vendanges Nanos	GS
Samedi 11	Banquet Christ-Roi	GS
Samedi 18	Concours Ring Club canin	P
& Dimanche 19	Concours Ring Club canin	P
Samedi 18	Ham'Stram'Gram (festival musical)	GS
Jeudi 23	AG Les amis de Lussac	GS
Dimanche 26	Drakkar UNP	GS

NOVEMBRE

Samedi 8	AG Chorale Sainte Cécile	P
Lundi 10	Banquet FC Ham	GS
Lundi 11	Cérémonie commémorative	M
Dimanche 23	Repas Marché de Noël Joyeuses Rencontres	GS
Dimanche 23	Finale Open Tennis de Ham ASGH	P
Jeudi 27	Cérémonie « Je fleuris Ham »	GS

DÉCEMBRE

Samedi 6	AG Club canin	P
Dimanche 7	Pères Noël à moto Les Gueules Noires	P
Dimanche 7	Ste-Barbe Société des Mineurs	GS
Dimanche 7	Marché de Noël Les lutins festifs	M
Samedi 13	Arbre de Noël RCC	GS
Dimanche 14	Repas des Aînés	P
Jeudi 18	AG Nanos	GS
Mercredi 31	Soirée réveillon Société des Mineurs	GS

Légende :

PS : petite salle
des associations
GS : grande salle

M : mairie
P : privé
G : gymnase



AG Amis de Lussac



Tennis Club de Ham



Association des Anciens combattants

Liste des 20 associations hamoises

NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	N° TÉLÉPHONE
Amicale des Amis de Lussac andolfi.nicole@orange.fr	Nicole Andolfi	06 31 68 57 60
Amicale des Anciens Élèves Ham cité	Horst Lafontaine	03 87 93 18 25
Anciens Combattants	François Urbays	03 87 93 57 77
Association Christ Roi	Francine Jacques	03 87 82 31 72
Association les Lutins Festifs www.myspace.com-leslutinsfestifs	Maxime Schlickling	06 70 79 37 81
Association sportive du Gymnase de Ham peclipse@orange.fr	Raymond Sikorski	03 87 93 08 81
Association Seniors (cité Maroc)	Janine Peiffer	03 87 93 21 77
Chorale Sainte-Cécile	Pascal Fétique	03 87 93 18 35
Club canin www.clubcaninhamssvasberg.cabanova.fr	Jean-Marc Dorkel	03 87 82 43 91
Club d'épargne Les Genêts	Roland Biette	03 87 93 44 04
Club des Aînés Les Joyeuses Rencontres	Claudette Mittelberger	03 87 93 50 07
Club des Motards Gueules Noires mc_gueules_noires@hotmail.fr	Alain Brizard	03 87 57 35 72
Football club FC HAM www.fcham.footeo.com	Antoine Terlizzi	03 55 81 07 17
Association slovène Nanos (relations franco-slovènes)	Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs	Alphonse Muller	03 87 93 41 38
Supporter club de Ham et de la région du Warndt	Jean-Claude Dohr	-
Tennis club peclipse@orange.fr	Raymond Sikorski	03 87 93 08 81
U.S.E.P	Thomas Metzinger	03 87 90 15 81
Union Nationale des Parachutistes - Section Ham	Jean-François Filler	03 87 82 25 79
Cercle des arts martiaux de Ham v.malglaiwe@gmail.com	Vivien Malglaiwe	-



Amicale des anciens élèves de Ham cité



AG Chorale Ste-Cécile



Club canin - Concours d'Agility

Vie associative



Club les Joyeuses Rencontres



FC Ham



Les Lutins festifs



Club Épargne Les Genêts



Moto-Club Les Gueules Noires



Société des Mineurs et Travailleurs



Union Nationale des Parachutistes



Association Les Nanos



Seniors Cité Maroc



USEP

■ Schwarzwälder (Forêt noire)



Préparer un biscuit la veille.

Bien battre en mousse 6 jaunes d'œufs + 6 cuillerées à soupe d'eau chaude et 250 g de sucre + un paquet de sucre vanillé. Ajouter un mélange de 150 g de farine + 150 g de fécule + 4 cuillerées à café rases de levure chimique + 50 g de cacao noir. Incorporer ensuite les 6 blancs d'œufs battus en neige ferme. Mettre dans un moule à charnière de 26 cm. Four à 175° (thermostat à 5-6). Faire cuire pendant 50 mn environ. Laisser refroidir, puis démouler. Retirer le sirop d'un grand verre de griottes dénoyautées. Laisser macérer les griottes toute la nuit dans 5 cuillerées à soupe de kirsch.

Préparation du gâteau.

Couper le biscuit en 3 tranches égales. Pour la tranche inférieure : étaler 5 cuillerées à soupe de gelée de groseilles, puis une chantilly préparée avec ¼ de litre de crème liquide + 25 g de sucre + 1 paquet de sucre vanillé. Poser la 2^e tranche. Tremper 6 feuilles de gélatine pendant 10 minutes dans de l'eau froide, les égoutter, les liquéfier sur feu doux et ajouter 2 cuillerées à soupe de kirsch. Préparer la chantilly avec ¼ de litre de crème liquide + 25 g de sucre, ajouter la gélatine. Bien battre le tout jusqu'à bonne consistance. Étaler sur cette tranche, une couche de chantilly puis les griottes égouttées sur lesquelles vous ajouterez le reste de chantilly. Poser la tranche du dessus. Préparer une chantilly avec ½ litre de crème liquide + 50 g de sucre + 1 paquet de sucre vanillé + 1 paquet de kremfix. Étaler cette chantilly sur le dessus et le tour du gâteau. Décorer avec 50 g de chocolat râpé ou des vermicelles de chocolat et 6 cerises confites.

Bon appétit !



Votre spécialiste ALU / BOIS / PVC

Menuiserie - Agencement

Extérieur & Intérieur







Vous avez un projet? Neuf ou Rénovation

www.vp-menuiserie.com

**Pour une étude personnalisée et gratuite, contactez-nous.
Et découvrez notre rapport qualité prix !**

2, rue Saint-Nazaire - 57150 CREUTZWALD
Tél. : 03 87 93 75 48 - Fax : 03 87 90 28 17
Portable : 06 07 25 54 63
E-mail : info@vp-menuiserie.com

VP Menuiserie

ÉLECTRICITÉ

LAUER

S.A R.L.



- Électricité Générale
- Éclairage Public
- Dépannage



Tél. : 03 87 93 16 39
Portable : 06 85 10 02 79

22, Rue de la Croix - 57550 MERTEN

La commune accueille 587 élèves répartis comme suit : 219 élèves en Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ; 368 élèves au collège

■ École élémentaire des Genêts

83 élèves répartis en 4 classes

Directeur : Frédéric BECKER

Frédéric BECKER et Jennifer GASPAR 6 élèves de CE2, et 14 de CM2

Michel SCHOUMACHER 14 élèves de CE2 et 9 de CM1

Anne BRUNNER et Jennifer GASPAR 14 élèves de CE1 et 6 de CE2

Christèle STAELEN 20 élèves de CP

M^{me} Decastille - Maîtresse E RASED (Réseau d'Aides Spécialisées Aux
Élèves en Difficulté)

M^{me} Christiane GUILLAUME, AVS (Auxiliaire de vie scolaire)



Les 90 élèves des 4 classes élémentaires de l'école des Genêts ont fêté, sous la conduite de M. Becker, le directeur, la fin de l'année scolaire dans la cour de leur école ce vendredi 28 juin.

Ils ont tour à tour interprété des danses / chansons traditionnelles celtiques devant un public venu nombreux, après quoi un DJ est intervenu afin de permettre aux élèves de se défouler dans une ambiance discothèque. Plus de 200 personnes ont réservé un repas (grillades / salades) qui a été servi sous le préau à l'issue de la représentation.

■ USEP

Dans le cadre des activités de l'Usep, des épreuves d'athlétisme et des ateliers découverte, mais aussi la remise en jeu du challenge Wiatrack, se sont déroulés le 11 juin sur le complexe sportif de Ham-sous-Varsberg, en présence des maires de Varsberg et de Ham, et de Pierrot Moritz, (1^{er} adjoint à Varsberg).

■ École élémentaire Anne FRANK

75 élèves répartis en 3 classes

Directrice : Valérie SCIVOLI

Celia MAIRE 15 élèves de GS et 7 CP

Laetitia PEREZ 18 élèves de CE1 et 8 CE2

12 élèves de CM1 et 15 CM2

Classe découverte (classe verte) dans le Jura, au pied du Mont d'Or



Hommage au Directeur

Les enfants de l'école Anne-Frank ont rendu un bel hommage à leur directeur qui a pris sa retraite.

C'était la fête à l'école Anne Frank : le spectacle des enfants, qui s'est déroulé dans la salle paroissiale, composé de sketches, chants et pièces de théâtre, a attiré près de 200 personnes.

Il n'y avait pas assez de chaises pour tout le monde et de nombreux parents sont restés debout pour 1h15 de spectacle.

Un hommage émouvant a été rendu à Christian Hochard, directeur de l'école depuis 2011, qui va faire valoir ses droits à la retraite.

La fête s'est poursuivie dans la salle socioculturelle et à l'extérieur où une tente a été dressée et où 170 repas ont été servis jusqu'à 21 h.



■ École maternelle des Genêts

43 enfants

Directrice : Fabienne DENISET

11 PS et 9 MS

Emmanuelle LEININGER

5 MS et 18 GS

Agents communaux : Jocelyne RHIM, Eve NIMESKERN et Nadia WURTZ

Moment de détente bien mérité

Les 49 enfants de la maternelle des Genêts, ont donné une représentation, dimanche 16 juin, dans la cour de leur école devant leurs parents et grands-parents venus nombreux applaudir leurs petits bouts de choux. Le thème choisi par la directrice a été l'eau. Tout un programme. Puis tout ce beau monde (environ 150 personnes) a déjeuné à l'extérieur autour d'un barbecue préparé par des bénévoles.



■ École maternelle Les P'tits Loups

18 enfants

Directrice : Audrey AGISSON

7 PS, 11 MS

Agent communal : Jessica DOHR

Les 18 enfants de maternelle ont invité leurs parents et grands-parents, dimanche 23 juin dans la salle socioculturelle, à voyager de continent en continent en interprétant des danses de pays lointains. Le spectacle très applaudi par un public atteignant les 100 personnes, s'est achevé par un sketch dont la moralité a privilégié la gentillesse face à la méchanceté. Les gâteaux préparés par les mamans ont été dégustés sans retenue par les P'tits loups en clôture de la fête de fin d'année.



■ Collège

Principal : M. Philippe PEROTTO

Principal adjoint : M^{me} Isabelle COURAUD

Gestionnaire : M^{me} Jacqueline PALLUT

Secrétaire : M^{me} Liliane MICHEL

28 professeurs, 10 personnels de service,

5 assistants d'éducation, 1 infirmière,

1 conseiller d'orientation, 3 CUI (Contrats Uniques d'Insertion), 2 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire)

Effectif :

368 élèves répartis de la manière suivante :

4 classes de 6^e soit 99 élèves,

4 classes de 5^e soit 92 élèves

3 classes de 4^e soit 87 élèves,

4 classes de 3^e soit 90 élèves.

Côté résultats à l'examen du brevet, qui concernait 104 élèves de 3^e, les résultats sont toujours en hausse par rapport aux années précédentes avec 95 % de réussite cette année contre 89 lors du précédent examen.

Pour le chef d'établissement, Philippe Perotto, « ce résultat exceptionnel nous sera bien difficile à battre ». En effet la moyenne nationale est de 83,4 % de réussite et celle de l'académie de 83,3 %. Les mentions sont également à la hausse avec, pour les 99 lauréats, 15 % de Très Bien, 27 % de Bien et 29 % d'Assez Bien.



Forum des métiers en uniformes organisé par la commune

Quatre classes de 3^e du collège Bergpfad se sont déplacées sur le site, ainsi que des jeunes suivis par la Mission locale, des jeunes en chantier d'insertion (ASBH).

■ Le Sivos a financé 5 000 € de matériel pédagogique au collège Bergpfad en 2013

Le Sivos (Syndicat intercommunal à vocation simple), présidé par Valentin Beck et dont les membres sont les maires et des élus des communes de Ham-sous-Varsberg, Porcellette, Varsberg, Guerting, Diesen et Bisten et dont le statut permet d'accorder des aides supplémentaires au collège Bergpfad, a renouvelé la participation des communes à 25 € par collégien.

En tenant compte du nombre d'élèves (au prorata), Bisten participe à hauteur de 225 €, Diesen à 1 050 €, Guerting à 1 050 €, Ham-sous-Varsberg à 3 100 €, Porcellette à 2 250 € et Varsberg à 825 €. Le Sivos accorde ainsi 5 000 € au collège cette année pour financer du matériel informatique et pédagogique (ordinateurs portables, tablettes, logiciels numériques pour limiter le poids des cartables, maquettes didactiques servant à visualiser des automatismes).



Une partie des membres du Sivos accompagnés par le Principal du collège

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNES MEMBRES DU SIVOS

Bisten : 9 élèves

Diesen : 43 élèves

Guerting : 43 élèves

Ham-sous-Varsberg : 120 élèves

Porcellette : 99 élèves

Varsberg : 38 élèves

■ Ham : la petite ville est généreuse et soutient les jeunes sans emplois

Composé d'une vingtaine de bénévoles de la commune (issus du conseil municipal, et de la commission Affaires culturelles, sociales et sportives), le Réseau d'entraide sociale (RES) de Ham-sous-Varsberg vient en aide – bénévolement – aux habitants rencontrant des difficultés de la vie courante, en raison de leur âge et de leur état de santé. Les membres viennent en aide pour les gestes courants, quotidiens : faire les courses, accrocher le linge, entretenir le lien social, remplir un document administratif, veiller sur une personne handicapée durant l'absence d'un parent, décrocher des rideaux, dépanner en cas de problème soudain, tenir une conversation au téléphone. Le RES est complémentaire au CCAS (Centre communal d'action social) qui consacre chaque année près de 5000 € aux personnes traversant des difficultés notamment d'ordres financiers (bons alimentaires, colis de Noël). Par ailleurs, la boucle est bouclée avec le ramassage de jouets, une opération menée chaque année par le moto club « Les Gueules noires ». Déguisés en Pères Noël, les motards sillonnent – par tout temps – tous les quartiers de la ville au mois de décembre pour recueillir des jouets pour des enfants défavorisés. En 2013, le contenu d'une fourgonnette et demie de jouets a été livré au Secours catholique et à la

fondation St-Vincent de Paul. Enfin, la municipalité – avec l'aide de 14 associations locales (Amis de Lussac, Chorale Sainte-Cécile, Club d'épargne Les Genêts, Les Joyeuses rencontres, Mineurs et travailleurs, Nanos, FC Ham, Supporter club de Metz, Union des parachutistes, Radio-amateurs, Tennis club, Club canin, Gueules noires, Lutins festifs) – ont participé à l'opération nationale « Les brioches de l'amitié » au mois d'octobre. Les Hamois ont été généreux puisque la vente des brioches a permis de remettre 1300 € à l'Association familiale d'aide à l'enfance inadaptée. La commune accorde également des subventions au FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes de moins de 25 ans en difficulté), au Secours populaire, à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle Est, à l'ASBH (centre de vacances cité Maroc), aux Restaurants du cœur, à la Ligue contre le cancer et l'Association familiale d'aide à domicile. Elle contribue aussi, par son adhésion à la CCW, à l'aide fournie aux jeunes sans emplois du territoire intercommunal, à travers la Mission locale (2 permanences hebdomadaires dans la commune), le chantier d'insertion de l'ASBH et l'action d'insertion (Attal) tout récemment mise en place et qui emploie, en 2013, six jeunes de Ham sans emplois.

■ Ham soutient la mission locale



Une représentation théâtrale a clôturé la semaine de travail devant un public d'une vingtaine de personnes dont les maires de Ham et de Bisten

La municipalité a joué un rôle de facilitateur afin que la Mission locale Moselle centre puisse organiser, dans la salle paroissiale (mise à disposition gratuitement par le Conseil de fabrique), une action dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans du territoire de la Communauté de communes du Warndt. Baptisée « Tête de l'emploi », cette opération originale, qui s'est déroulée une semaine durant (du 16 au 20 septembre), avait comme objectif de développer la prise de parole en public et la confiance en soi.

■ Service civique : Élodie a trouvé sa voie



Élodie Stremler a 19 ans et habite la localité. En 2012 elle a répondu à l'offre, mise en ligne sur Internet par la commune de Ham-sous-Varsberg, pour une mission d'un an dans le cadre du Service civique, un dispositif d'aide aux jeunes subventionné par l'État. Sous la tutelle de Jean-Marc Lancelot, adjoint aux affaires sociales et culturelles, la jeune femme a été, entre autres, chargée de rédiger un fascicule d'histoire locale de 52 pages illustré de photographies. Elle a ainsi été à la

rencontre de quatre aînés de la commune qu'elle a interviewés. Elle a recueilli leurs témoignages et en a fait un texte riche en matière de traditions et de coutumes locales.

Ce travail lui a permis de trouver sa voie. En effet, sa mission achevée, Élodie s'oriente désormais vers le métier de biographe (travail consistant à recueillir le vécu de personnes volontaires dans le but d'en faire un document écrit à conserver par les descendants).

Une formation de 4 mois à Lyon a été nécessaire.

Durant l'année passée en mairie de Ham-sous-Varsberg, la jeune femme a également eu la possibilité de suivre une formation de secouriste (PSC1), un stage à la médiathèque intercommunale du Warndt et de participer à une journée de rassemblement à Paris avec d'autres jeunes dans sa situation. Avant d'entrer dans la vie active, Élodie a décidé de s'engager comme bénévole dans une action humanitaire d'un mois en Inde car, comme elle le dit si bien « d'autres pistes m'intéressent comme par exemple soigner les gens autrement que par les médicaments ».

■ Vente de bougies pour le Secours catholique

Parmi les actions menées par la section hamoise du Secours catholique, on peut distinguer la distribution de 5376 bougies par les bénévoles de Bisten, Diesen, Guerting, Ham-sous-Varsberg, Porcellette et Varsberg dans le cadre de l'opération « 10 millions d'étoiles ». Ainsi, grâce à la générosité de ces habitants de la communauté des paroisses de la Vallée de la Bisten, 5651 € ont été collectés au profit des démunis.



■ 2 000 jouets pour les enfants défavorisés



— **Crédit  Mutuel Mobile** —

CHOISIR SON FORFAIT **TÉLÉPHONIE MOBILE** AU CRÉDIT MUTUEL ÇA CHANGE TOUT !

**AU CRÉDIT MUTUEL
J'AI MA BANQUE
DANS MON MOBILE
ET ÇA CHANGE TOUT.**



Crédit  Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel VALLÉE DE LA BISTEN
Tél 0820 820 416 (0.12€/mn)

Le DAS mesure d'exposition spécifique des téléphones mobiles quant à la mesure d'exposition maximale de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Ce dispositif ne se substitue pas à la lecture des bords disponibles auprès de votre Centre de Crédit Mutuel ou sur www.creditmutuel.com.

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur SFR SAU, proposé par le Crédit Mutuel. Crédit Mutuel SAS 431 713 882 - 91120 Paris - 12, rue Balzac 91121 Paris Cedex 02

Tarifs des prestations communales

- Occupation de la morgue :
gratuité pour les Hamois, **120 €** pour les familles extérieures.
- Concession cimetière :
demi-tombe : **100 €**, tombe simple : **150 €**,
tombe double : **220 €**.
- Monument au columbarium :
950 € + **100 €** pour la concession du terrain.
- Droit de place pour un camion à des fins commerciales : **50 €**.
- Droit de place pour un camion snack :
52 € pour une fois par semaine, **350 €** pour l'année entière.
- Droit de place pour cirque, sur parking du cimetière :
50 € par jour.
- Réunion avec verres et vaisselle :
Hamois : **80 €**, personnes extérieures : **140 €**.
- Réunion sans verres ni vaisselle :
Hamois : **60 €**, personnes extérieures : **90 €**.
- Assemblées générales associations Hamoises : gratuite.
- Assemblées générales associations extérieures : **90 €**.
- Soirée banquet, (deux fois par an) :
association Hamoise : **100 €**, association extérieure : **400 €**.
- Location salle à des fins commerciales :
Pour 1 jour : Hamois : **190 €**
Personnes extérieures : **210 €**
Pour 2 jours : Hamois : **360 €**
Personnes extérieures : **400 €**
Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors de la réservation de la salle et sera rendu après vérification du bon état de celle-ci.
- Location local associatif (bureau de vote n°2),
(sans vaisselle ni verres) :
Hamois : **70 €** et personnes extérieures : **120 €**.
- Location du camion (déchets verts) : **35 €**
(limité à 3 voyages par jour).

UNE agence + + +
+ de possibilités
Vous avez des projets de
communication ?
Contactez-nous.
03 87 82 28 00
www.studio-synchro.fr

synchro

 **JUMBO FLEURS**
Martine
Toutes compositions Florales
Livraison domicile
Du Lundi au Samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 19h
Dimanche et jours fériés de 09h à 12h30
94, rue de la Gare 57880
HAM-sous-VARSBERG
Tél. 03 87 93 31 30

 **AMBULANCES**
THIERRY
TAXIS
03 87 93 01 60
103, rue de Creutzwald - 57880 HAM S/S VARSBERG
57150 CREUTZWALD
Place de la Mairie - 57880 VARSBERG
DEPUIS 1985 À VOTRE SERVICE

 **SODIAMARS**
Votre spécialiste
CARRELAGE
Vente et pose
37, rue du Barrois - 57150 Creutzwald
Tél. : **03 87 82 45 72**

Commerçants et artisans de la rue de l'Église

À l'heure actuelle les commerces se font rares au centre bourg. Ce sont les temps modernes avec leurs « supermarchés ». Dans notre jeunesse, il n'en n'était pas ainsi, car les moyens de locomotion actuels n'existaient pas. On se déplaçait à pied ou à bicyclette. Alphonse Robet Muller et son épouse Jeanne avaient projeté un article sur le sujet alors qu'ils étaient correspondants du Républicain Lorrain. Je me suis basé sur quelques notes d'Alphonse pour vous présenter la vie d'une rue de notre village d'il y a à peine plus d'un demi-siècle. Il s'agit de la rue de l'église où Alphonse et moi avons grandi. Cet article n'est pas une étude historique mais un simple compte rendu de la mémoire collective.

D'abord une présentation résumée de l'animation de cette rue. Elle comptait à peine 50 maisons; jusqu'en 1957, la rue s'arrêtait au N° 53. C'était le « Ecken ».

N°	Activité	N°	Activité
7	Caisse du CM (banque)	2	Presbytère
11	Éleveur de Vache (Lait)	4	Vente de graine de la coopérative du CM
13	Pompes Funèbres	8	Café Goldité
15	Débit de boissons (Geber)	10	Agent d'Assurance
17	Boucherie – Charcuterie	10	Maçon
25	Maréchal-ferrant	12	Épicerie
25	Forgeron	14	Café Jager
27	Maçon	16	Couturière
31	Couturière	18	Menuisier ébéniste
33	Mercerie	22	Tailleur
37	Bûcheron	26	Laiterie
45	Vannier	30	Marchand de cycles et cyclomoteurs
45	Tueur de cochon	32	Laiterie
51	Dépôt de bouteilles de gaz	44	Tricoteuse de Chaussettes etc...
53	Coiffeur	46	Photographe

Note : N° impairs à droite en descendant la rue en partant de la rue principale (église)



Le N° 4 était un local agricole tenu par le cafetier Joseph Jager sous l'égide de la Caisse Mutuelle de Dépôt et de Prêt de l'époque. C'est un des services que rendait le crédit mutuel à ses clients: coopérative agricole pour le prêt de matériel et l'achat de semences.

Le 15 septembre 1946, le conseil municipal a décidé de supprimer la bascule qui se trouvait à côté du presbytère.

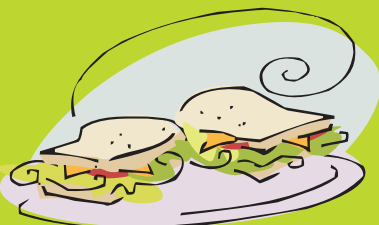
Durant les gros travaux de réaménagement de la banque (rue de la Gare), les guichets et bureaux étaient transférés au 7 rue de l'église.

Le café actuel Bar du Centre chez Sellam s'appelait Café Robinet; il fut vendu à M. Goldité ou café du centre tenu successivement par Goldité - Lemal/Krauser - Ahr - Wiegert - M^{me} Robinet - R. Boutter - Dominique? - M. R. Muller épouse Doro - Ahcene Sellam, en dernier lieu.

Un deuxième café s'appelait le Café Jager « Chez Jo ». La famille possédait également la forge en face où se trouve actuellement un garage. Jean Jager y ferrait les chevaux; son fils Victor y était forgeron (après son poste aux HBL). Il a été racheté par G. Brunetti qui en a fait le Restaurant « Au Debussy ».

Dans la rue, quelques exploitants possédaient une vache. Auguste Kieffer et son épouse Marie (née Tourscher) vendaient quelques litres de lait aux riverains; c'est là que j'ai pu m'essayer à traire... Pas facile!

snack service & traiteur



Roger Wilhelm

37 rue de Ham • 57880 Ham-sous-Varsberg • tél. : 06 80 10 16 69



Pour le lait et les produits laitiers, il y avait un dépôt-vente de la laiterie Freytag (florissante à l'époque). Elle était tenue par Marie Freytag (épouse Muller). Ce local situé au 26, a été transféré un peu plus tard au 32 et c'est Else, l'épouse de Jean Muller, qui a continué la gestion. Dans les années 1945-1950, le livreur de lait possédait une des rares voitures de la commune. Enfants, nous avions le droit de jouer sur la chaussée... elle était toute à nous.

Au N° 10, maison qui fait le coin avec la rue de la chapelle, habitait M. Dourster dit « Vattalé ».

Il était, occasionnellement, maçon et réalisait de menus travaux. Son fils René était représentant en assurances.

Pour la maçonnerie, on pouvait également s'adresser à Paul Doyen au N° 27. Comme beaucoup, il travaillait aux Houillères.



L'autre maison, limitrophe avec la rue de la chapelle, était l'épicerie. D'abord tenue par Émile Margeotte et son épouse Anne Grasse, c'était également un dépôt de pain. Par la suite, ils ont finalement ouvert la Boulangerie et le café Margeotte à l'entrée de la rue de la gare. C'est Charles Spitz et son épouse Anne qui ont pris la suite. Ici nous pouvions nous fournir en bonbons; avec 1 Franc, on avait un « Lolly » (parfois plusieurs en cadeaux). La maison juste avant l'église servait de dépôts de cercueils vendus par le père Ripplinger, son fils Jules prit la relève dans la rue de la Chapelle avant de s'expatrier avec son épouse dans la Vienne d'où celle-ci était originaire.

Sur l'actuelle place de l'église se dressait la maison Harter, louée par M. Geber qui a profité de ses grandes dépendances pour faire négociant en boissons. Nous allions nous y ravitailler en caisses de bières ou de limonade. Le bâtiment a été racheté par la commune, puis démoli en février 1984 pour dégager l'espace autour de l'église.

Après le « Gässelchin », chemin allant de la rue de l'église vers le cimetière, se trouvait la boucherie-charcuterie Schweicher, entreprise florissante. L'abattoir se situait dans la partie arrière, tout comme les laboratoires de préparation de la viande et de la charcuterie. Les jours d'abattage, la Bisten était de couleur rouge. Après la cessation d'activité de Jean Schweicher, les repreneurs ont été Delange – Hehn puis Kamin. Par la suite le bâtiment a été transformé en appartements.

Notons deux couturières : d'abord Rose Roffé au 31 qui œuvrait avant la seconde guerre mondiale, puis Marie Faber au 16 qui cousait très bien également.

Le tailleur professionnel au 22 s'appelait Mathias Aubertin qui confectionnait principalement des costumes. C'était la grosse activité avant Pâques, Noël ou la fête du village, périodes pendant lesquelles il était aidé d'Alice (épouse Jager) et Jeanne; et même parfois Jules Ripplinger, cité précédemment, contribuait à cette activité. Pour un nouveau costume de mariage ou de communion, il fallait s'y prendre à l'avance; choix et commande du tissu, mesures, essayages et enfin livraison. Le temps et les coutumes ont bien changé. Ce tailleur nous racontait qu'il avait fait Verdun, il y confectionnait les costumes des officiers...

Clodvis Denig au 18 était menuisier ou ébéniste occasionnel ; il rendait bien des services.

La maison Muller qui fait le coin avec le chemin du « Flassweg » était celle de Robert Muller et de son épouse Marie Albrecht. Ils y tenaient un magasin de cycles et cyclomoteurs. Robert s'occupait de la maintenance et de la réparation des bicyclettes. À l'occasion on avait le droit d'utiliser ses outils pour se dépanner.

En face au 33, Marie Maas (née Weber) tenait une mercerie. C'était également un magasin typique de proximité.

Au 37, Heinrich Weinland était bûcheron. Il pouvait vous procurer ou vous couper du bois pour l'hiver.

Au 45, Pierre Muller était vannier. Sa spécialité : la confection de paniers, de balais ou de râtaux. Il pouvait également vous proposer de tuer le cochon que l'on élevait dans pratiquement tous les foyers.

Son fils Valentin Muller, faisait office de coiffeur quelques maisons plus bas au 53. L'épouse Muller était également une bonne couturière.

Entre ces deux maisons au 51, Julia Boucher née Robinet tenait un dépôt de bouteilles de gaz. Que c'était pratique quand on pouvait aller sonner à sa porte le dimanche (ou les jours fériés) vers midi au moment où la bouteille avait choisi de se vider...

Encore deux prestataires de service du bas de la rue :

- « Maria Strimp Strikach » ; comme son nom l'indique, elle était spécialisée dans le tricotage de chaussettes ou des gants.
- Pierre Holzhauser, le photographe ; il disposait d'un appareil et a réalisé de nombreux clichés ; ses photos souvenirs se retrouvent encore dans les albums de famille.

La rue était très animée par les commerçants et les artisans mais aussi par les mineurs paysans très laborieux et ce jusque dans les années 60. Chacun menait son petit élevage personnel (cochon, chèvres, poules, lapins). Les tas de fumier sur l'usoir fleurissaient. Il était de règle de balayer la rue le samedi après midi.

Comme les autres rues du village cette petite rue de l'église s'est bien transformée. C'était un peu le cœur du village avec l'église et son presbytère, ses notables, le curé, les maires : Pierre Oulerich de 1952 à 1971 et Joseph Albrecht de 1971 à 1995.

C'était là que se tenait la fête du village. Village qui est devenu aujourd'hui une petite ville mais sans les commerces... et des rues bien calmes quand on enlève la circulation des véhicules à moteur.

Nous remercions pour les renseignements fournis :

- Anne Dourster née Tourcher, notre doyenne qui habite au 24
- Alphonse et Jeanne Muller qui habitaient au 30
- Anne Marie Albrecht du 3
- Albert Dorkel et son épouse Georgette
- Roger et Mathilde Muller



La page « Histoire » a été réalisée par Joseph Rondini



**Gestion Locative – Transactions
Syndic de Copropriété**

Gérante : Vanessa Rayer
133, rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg
 Tél. : 03 87 93 15 16 - Fax : 03 87 93 15 17
 Mobile : 06 10 76 67 20 - wirrig.gestion@wanadoo.fr

Retrouvez nos annonces immobilières sur :
www.immo-lorraine-wirrig-gestion.fr



PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

**130, rue de la Gare
57150 Creutzwald**

Tél. : 03 87 90 26 62 - Mobile : 06 83 94 71 69
kanr@free.fr

■ Bon à savoir

	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	VALIDITÉ
Carte nationale d'identité	Mairie de Ham	- 1 copie de l'acte de naissance ou du livret de famille des parents - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes *(conformes à la norme ISO/IEC 19794-5) - l'ancienne carte d'identité - éventuellement, certificat de nationalité française <i>Pour les mineurs, se renseigner en Mairie</i>	Gratuit (sauf pour un renouvellement en cas de perte ou de vol : timbre fiscal à 25 €)	10 ans
Passeport	Mairie de Creutzwald	- la carte d'identité en cours de validité - 1 copie intégrale de l'acte de naissance - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes (*) - l'ancien passeport - 1 timbre fiscal - éventuellement, certificat de nationalité française <i>Pour les mineurs, se renseigner en Mairie</i>	Majeurs : Timbre fiscal à 86 €	10 ans
Extraits d'actes : - Naissance - Mariage - Décès	- Mairie du lieu de l'événement - Acte de décès également en Mairie du dernier domicile	1 enveloppe timbrée avec nom et adresse en cas de demande écrite	Gratuit	
Inscription listes électorales	Mairie de Ham	- carte d'identité ou passeport en cours de validité - 1 justificatif de domicile récent <i>avant le 31 décembre pour effet au 1^{er} mars de l'année suivante</i>	Gratuit	

NB : les délais d'établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport peuvent être longs (plusieurs semaines suivant le cas...) ; soyez prévoyants.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site : service-public.fr, rubrique : Papiers - citoyenneté

■ Autres documents disponibles en Mairie

- Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule – certificat de cession de véhicule
- Déclaration de perte de carte nationale d'identité ou de passeport

■ Autorisations d'urbanisme

Un plan local d'urbanisme (PLU), ainsi qu'un plan de zonage d'assainissement ayant été mis en place sur la commune, il est souhaitable de les consulter avant tout projet de construction sur le site : hamsousvarsberg.fr
 Vous y trouverez le règlement du PLU ainsi que des plans divisant les différentes zones, constructibles ou non.

1) Dossiers soumis à l'autorisation de la DDT

Selon la nature de votre projet d'urbanisme, le type d'autorisation peut différer. Il existe 5 types d'autorisations : le permis de construire, le permis d'aménager, le permis de démolir, la déclaration préalable, le certificat d'urbanisme.

Pour savoir quel formulaire utiliser pour votre projet, vous pouvez vous renseigner en mairie ou consulter directement le site : service-public.fr
rubrique : logement, puis construction.

Une notice explicative est disponible pour chaque type de formulaire.

Toute demande d'autorisation d'urbanisme est téléchargeable et peut être remplie en ligne sur ce site.

Le dossier ainsi constitué est à déposer en mairie pour instruction.

Ne pas omettre de budgéter LA TAXE D'AMÉNAGEMENT (TA)

2) Autorisation ne nécessitant pas l'accord de la DDT

Une autorisation de travaux est à demander en mairie pour tous les autres cas ne nécessitant pas l'intervention de la DDT.

Exemple : Construction de murets, clôtures, ravalement de façades, travaux sur toitures etc...

Un dossier est à joindre avec la description des travaux envisagés, accompagné de photos et de plans

■ MAIRIE

3, rue du Ruisseau **Tél. : 03 87 29 86 90 - Fax : 03 87 29 86 94**
maire-ham@fr.oleane.com
secretariat-ham@fr.oleane.com

Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Personnel administratif :

M. Jean-Marc HARTEP,
Mme Christine THIL,
Mme Sylvie MESSAOUDI,
Mme Marie-Hélène SCHREINER (temps partiel)

Permanences :

Maire : lundi et jeudi de 17h à 18h.

1^{er} adjoint : mercredi de 11h à 12h.

Aide aux administrés : chaque 2^e samedi du mois à la mairie de 10h30 à 11h30.

Adjoint chargé des écoles : vendredi de 16h à 17h30.

Adjoint chargé du social : mardi de 17h à 18h.

Conseiller Général : chaque 2^e lundi du mois de 17h à 18h à la mairie.

■ LA POSTE

10B, rue de Ham **Tél. : 03 87 29 87 35 et 03 87 29 87 36**
Horaires d'ouverture des guichets : lundi au vendredi de 09h30 à 12h et de 13h30 à 16h, samedi de 9h30 à 12h.

■ GENDARMERIE

18, Rue de Longeville - Creutzwald
Tél. : 03 87 93 00 02

■ MÉDECINS

Dr Gustave ROLLES - 19, rue de Ham

Tél. dom. : 03 87 93 27 21

Tél. cabinet : 03 87 93 43 61

Consultations : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Dr Aline FENDEL - 117, rue de Ham

Tél. cabinet : 03 87 90 17 78

Consultations : lundi, mercredi et vendredi sur RDV : de 8h à 9h et de 15h à 17h30. Libre de 9h à 10h30. Mardi et jeudi sur RDV de 8h à 11h. Samedi matin : consultation libre de 8h30 à 10h30. Fermé le mardi, jeudi et samedi après-midi.

■ CENTRE DE SANTÉ FILIERIS (OUVERT À TOUS)

Regroupant les consultations de :

Dr David Le QUANG - 127, rue de Ham

Tél. dom. : 03 87 90 15 32

Tél. cabinet : 03 87 93 12 43

Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h, mercredi de 14h à 16h. Samedi de 8h à 11h : consultation de garde à Falck, 1, rue de la Gare ou Creutzwald, 66, rue de la Gare.

Dr Nathalie COURBION Médecin généraliste

Tél. cabinet : 03 87 93 05 62

Ainsi que des soins infirmiers en cabinet réalisés par

Maryse FOHNEY **Tél. 03 87 81 47 65**

■ KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Alexandra HILT - 12, rue de la Gare

Tél. cabinet : 03 87 90 17 93

Consultations : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

■ DENTISTE

Dr Peter SCHMIDT - 117, rue de Ham

Tél. : 03 87 82 24 78

Consultations : sur RDV le jeudi et samedi matin, de 15h à 19h le lundi, mercredi et vendredi.

Mardi de 9h à 12h.

■ INFIRMIÈRE DU RÉGIME GÉNÉRAL

Mlle Valérie LOSSON - 26A, rue de Boulay.

Tél. : 03 87 82 56 01

Consultations : tous les jours à 17h.

■ PHARMACIE BAUÉ

10, rue de Creutzwald

Tél. : 03 87 93 06 38

■ AMBULANCES THIERRY

107, rue de Creutzwald

Tél. : 03 87 93 01 60

■ TAXIS

THIERRY - 107, rue de Creutzwald

Tél. : 03 87 82 37 52

KIN - 23, rue de Ham

Tél. : 03 87 93 00 41

■ TRÉSORERIE DE CREUTZWALD

47, rue de la Gare - 57150 Creutzwald

Ouverture 8h20-12h et 13h30-16h

Impôts

Tél. : 03 87 82 81 90

Collectivités locales

Tél. : 03 87 82 81 91

Standard

Tél. : 03 87 82 41 08

■ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mairie de Creutzwald - Place du Marché

Permanence : mercredi de 9h à 11h30 et 14h à 16h

■ FORMULAIRES ADMINISTRATIFS

Téléchargez les formulaires administratifs sur :

www.service-public.fr

■ CONSEILS GRATUITS ÉNERGIE

La CCW a adhéré à l'EIE (Espaces Info Énergie).

Un point conseil existe à Morhange dont voici les coordonnées.

Siège : Communauté de Communes du Centre Mosellan - 2, rue de Pratel - 57340 Morhange

Tél. : 03 87 86 46 62

Mail : eie.mosellecentre@free.fr

Accueil de 9h à 12h et de 13 à 17h

Permanences de proximités :

Tél. : 03 87 86 46 62

■ EDF

Renseignements

Tél. : 0 810 040 333

Dépannage

Tél. : 0 810 333 057

■ GDF

Renseignements

Tél. : 0 810 800 801

Dépannage

Tél. : 0 810 433 057

■ NUMERICABLE

www.numericable.fr

Service client **Tél. : 3990**

Abonnements : Lundi au samedi de 8h à 22h

Technique : 7j/7 de 8h à 22h

Commercial **Tél. : 1055**

Lundi au samedi de 9h à 20h

Courrier : **SERVICE CLIENTS NUMERICABLE - TSA 61000**

92894 NANTERRE Cedex 9

Internet : **http://assistance.numericable.fr/rubrique11.html**

Panne collective (Lignes pour bailleurs ou collectivités)

Tél. : 0 890 71 18 18

Guide des services

■ SYNDICAT DES EAUX DE VARSBERG ET HAM

Tél. : 03 87 93 06 72 (mairie de Varsberg)

Port. : 06 80 06 14 62

■ SERVICE ASSAINISSEMENT

Smiasb (Syndicat intercommunal d'assainissement sud de la Bisten).

Ce syndicat gère l'assainissement collectif des communes de : Ham-sous-Varsberg, Guerting, Varsberg, Bisten, Porcellette et Diesen.

Rue de Carling - BP 20038 - 57150 Creutzwald

Contact : Guy Fétique Tél. : 03 87 81 89 89 (mairie de Creutzwald)

■ CORRESPONDANT R. L.

Courriel

journalrl@gmail.com

■ DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 (Creutzwald).

■ ÉCOLES

Maternelle « les Genêts »

4 Rue de Creutzwald

Tél. : 03 87 82 19 08

Maternelle Les P'tits loups

10 Rue de la Forêt

Tél. : 03 87 93 08 36

Primaire « Anne Frank »

44 Rue Principale

Tél. : 03 87 82 00 54

Primaire « les Genêts »

4 Rue de Creutzwald

Tél. : 03 87 93 07 18

Collège « Bergpfad »

Rue des Roses

Tél. : 03 87 93 09 29

■ CHAMBRES D'HÔTES

- Mme et M. Marc Nadler

Capacité : 2 gîtes de 5 personnes. Label Tourisme et handicap.

6 rue Geisberg, à Varsberg

Tél : 08 79 39 25 23 ou 06 74 78 52 48

- Gîte rural de Guerting

2 chemin Ferme St-Nicolas - Guerting.

Tél : 03 87 37 57 63 ou 03 87 37 57 69

Maison forestière pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes et possédant le label Tourisme et handicap.

■ SALLE SOCIOCULTURELLE

Tél. : 03 87 82 62 88

■ PAROISSES

HAM CENTRE

Abbé François THOMEN.

Permanences : mardi de 15h à 17h, samedi de 9h à 11h.

CHRIST-ROI

Abbé David MEYER

david.meyer0181@orange.fr

Permanences : samedi de 10h30 à 11h45.

Tél. : 03 87 93 02 31

Tél. : 03 87 93 00 27



■ CRÉDIT MUTUEL

27A, rue de la Gare

Tél. : 0820 820 416

Mardi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h45

Mercredi : 8h30 à 12h

Jeudi : 9h30 à 12h et 13h30 à 17h45

Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h45

Samedi : 8h30 à 12h

■ APRÈS MINE

Préfecture de la Moselle

Direction de l'environnement et du développement durable

Bureau de l'après mine - 9 Place de la Préfecture

BP 71014 - 57034 Metz Cedex 1

Tél. (n° vert) du Département de prévention et de sécurité minière :

0800 105 909

Courriel : degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr

■ CONCILIATEUR À CREUTZWALD

M. Robert Trusch reçoit les plaignants à :

Antenne de justice de Creutzwald

12, rue du Général Cochois

1^{er} et 3^e jeudi du mois de 10h à 12h

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU : 15

Sapeurs-pompiers : 18

Police secours : 17

Centre anti-poison : 03 83 82 36 36 (NANCY)

TAXI KIN Serge

Transport de Malades

Tél. 03 87 93 00 41

Port. : 06 07 64 61 25

23 rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
57150 CREUTZWALD

Macte-Animo

Alimentation et accessoires pour animaux

Boutique, livraison...

25, rue de Boulay
57880 Ham-sous-Varsberg

Tél. : 03 87 93 06 06

macte-animo@live.fr

■ Naissances

STOSSE Lola	04/01/13	MULLER Sacha	29/05/13	LABEDZKI Mylène	20/10/13
ANANICZ Naël	02/02/13	USTA Adel	02/07/13	BOUDINOT BARONE Charlie	13/11/13
AMELLA Livia	02/02/13	SCHUFF Gabin	23/07/13	HALBWACHS Louis	14/11/13
KEDINGER Lilia	13/02/13	SCHNEIDER Giulia	09/08/13	BRUNETTI Mila	16/11/13
KREMER Maëlys	26/02/13	AHR Louis	26/08/13	REIFF Olivia	18/11/13
KREMER Noa	26/02/13	BOLLY Madelyne	30/08/13	RESLINGER Louka	22/11/13
PISCOPO Flavio	22/03/13	ALLALI Nassim	08/09/13	SCHAEFFER DI CAMILLO Francesco	28/11/13
BERTRAND Aaron	15/04/13	ALLALI Safa	08/09/13	KOERNER Ethan	30/11/13
PREGET LANG Emma	10/05/13	JAGER Eden	11/09/13		
GAPSKI Déloïse	27/05/13	BRUNETTI Luigi	11/09/13		

■ Mariages

FAJARDO Richard & SENKY Anne	14/12/12	MULLER Thomas & FARNY Danielle	20/07/13
PILARSKI Henri & ANTUSIAK Eliane	25/05/13	FIEGEL Jonathan & ALESSI Graziella	27/07/13
FOURQUET Gilles & GRZEGORCZYK Marine	15/06/13	PELLEGRINI Samuel & KIMMEL Florence	31/08/13
AHR Philippe & BETTINGER Jennifer	22/06/13	GUIRLINGER Romain & KIFFER Sophie	13/09/13
DORKEL Marc Jean & HOFFMANN Cynthia	29/06/13		

■ Décès

WYPART Antoine	18/12/12	SCHEFFER née SOUDRY Jeanne	17/03/13	HABERKA née ODLAZEK Émilie	20/06/13
BLANK née SPENGLER Elisabeth	20/12/12	CRAUSER née RESLINGER Rose	24/03/13	ANCELIN née FABBRI Ebé	30/06/13
DOYEN née KARP Marie	26/12/12	BORR Marcel	04/04/13	CHAHAR Mohamed	10/07/13
SCHMITT Christophe	13/01/13	HAAS née BROUSSE Marie	09/04/13	KIEBER Michel	22/07/13
REMY Lucien	21/01/13	KIEFFER François	11/04/13	DYLLONG née KLOCZKOWSKI Marie Claire	29/07/13
TRZMIEL née MULLER Jeanne	03/02/13	ROSENBERGER née SCHIFFER Erna	12/04/13	GELLERT née KLEIN Marie Ange	10/09/13
BIGI Ezio	18/02/13	DERAINS Sylvain	13/04/13	JAGER née LORENTZ Germaine	26/09/13
SCHMITT née CAMPORA Angèle	02/03/13	SCHMITT Victor	15/04/13	ZULIAN Giovanni	13/10/13
PAPUGA Bernard	10/03/13	GIGLIA née COURTE Marie-Louise	04/05/13	WAGNER née FINKE Alice	31/10/13
RENTSCH Walter	12/03/13	COLLMANN née BLAISE Yvonne	12/05/13	FESTOR née OULERICH Marie Victorine	14/11/13
JAGER née GERBER Jeannette	12/03/13	BERNARD née SPITZ Anne	12/05/13	KOSMAC Peter	18/11/13
BICHLER née WEBER Marie	13/03/13	GEBHARD Émile	04/06/13	BERSWEILER Félix	23/11/13
SCHWARTZ Eugène	17/03/13	TEDESCO Pierre	16/06/13	HUMBERT Rose	08/12/13

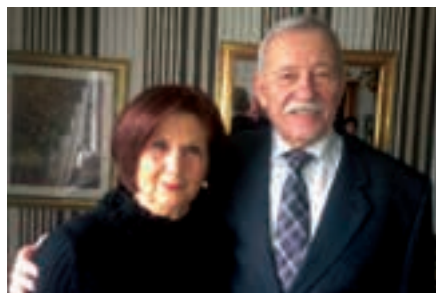
■ Anniversaires de Mariage

Noces de diamant :

- NIEDZIELSKI Benno et WEBER Marie Fernande

Noces d'or :

- BARBEI Natalino et FUSARO Graziella
- FETIQUE Albert et BOUTRON Marie-Thérèse
- STRUB Roger et DOR Marie-Jeanne
- RAYER René et ALBRECHT Huguette



BARBEI Natalino et FUSARO Graziella



FETIQUE Albert et BOUTRON Marie-Thérèse



STRUB Roger et DOR Marie-Jeanne



Noces de Palissandre (65) HERNJA Mirko et ALBRECHT Alice

■ Anniversaires (90 ans)

HAAS née BROUSSE Marie	08.02.1923
SCHNEIDER née MAFFRÉ Marthe	08.02.1923
AUBERTIN Valentin	24.04.1923
OULERICH Pierre	25.07.1923
OULERICH Eugène	10.08.1923
HERNJA Mirko	19.10.1923
MICHALOK Alfred	24.10.1923



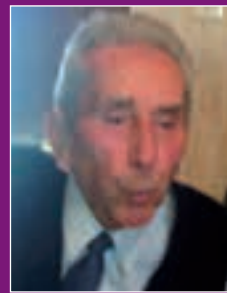
HAAS née BROUSSE Marie (décédée)



HERNJA Mirko



OULERICH Pierre



AUBERTIN Valentin

La magie de Noël à Ham-sous-Varsberg

■ Le personnel vous souhaite un Joyeux Noël



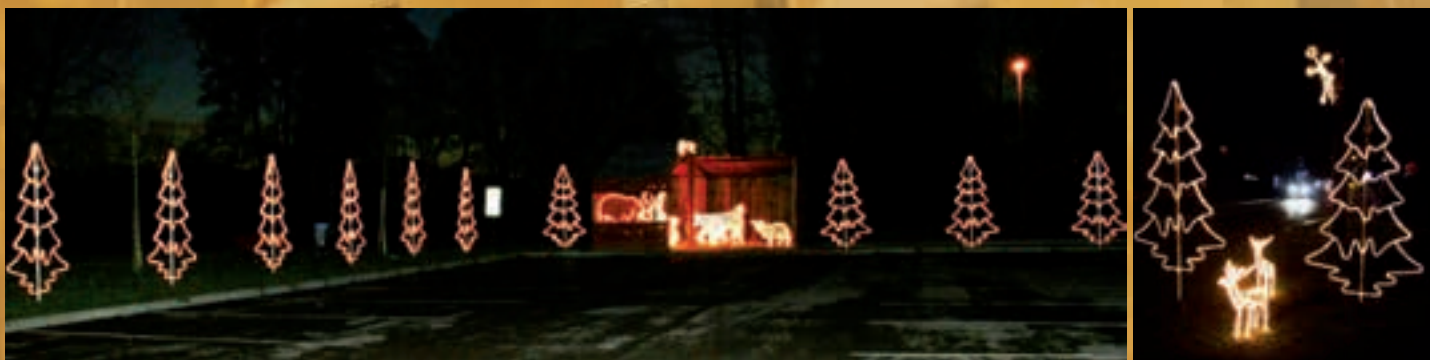
■ Les motards de Ham sont généreux

Pour la 19^e année consécutive, les membres du moto club « Les Gueules noires » ont sillonné les rues de la commune pour collecter des cadeaux de Noël. Une fourgonnette et demie (22 m³) de jouets (neufs ou en très bon état) a été offerte cette année 2013 par les habitants lors du porte-à-porte ou du dépôt à l'agence hamoise du Crédit mutuel, partenaire de l'opération.

Les quelque 2000 jouets ont ensuite été livrés par l'adjoint au maire chargé des relations sociales au Secours catholique et à la Fondation St-Vincent de Paul dont les membres se sont chargés de les distribuer rapidement aux enfants issus de familles en difficulté.



■ La décoration de Noël a été soignée



La déco de Noël a été soignée, non seulement près de la Mairie, mais aussi au quartier des Genêts où des illuminations ont été installées devant l'école (le long de la rue de Creutzwald), sur la placette proche de la rue de Lorraine et au carrefour en venant de Creutzwald.